

VRAC PARIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



PRÉPARÉ PAR
Aline DI CARLO
Gaëlle BLINO

VRAC
Vers
un réseau
d'achat
en commun

TABLES DES MATIÈRES

1. LE PROJET DE VRAC PARIS	3
1.1 Présentation	3
1.2 Missions	4
1.3 Valeurs	5
2. L'ORGANISATION	6
2.1 Les groupements d'achats VRAC en 2020	6
2.2 Organisation opérationnelle des groupements d'achats	8
2.2.1 Adhésion à l'association	8
2.2.2 Les produits proposés par VRAC	9
2.2.3. La plateforme Cagette.net	15
2.2.4. Préparation et livraison des produits	16
2.2.5. Distribution	17
3. LES ACTEURS ET ACTRICES DU SYSTÈME VRAC	18
3.1. Le rôle des adhérent·e·s et des bénévoles	18
3.2. Le rôle des structures associatives dans les quartiers	20
3.3. Le rôle des bailleurs	22
2.1. Les partenaires institutionnels	24
4. LES MOYENS DE VRAC	25
4.1. Les financements mobilisés par VRAC	25
4.2. Ressources humaines	26
4.3. Locaux et équipements	26
4.4. Communication et visibilité	28
2.1.1. Les outils	28

5. LE BILAN DE L'ANNÉE 2020	29
5.1. Chiffre d'affaires et évolutions	29
5.2. Le nombre d'adhérent·e·s	30
5.3. Les commandes et les ventes de produits	31
5.3.1. Les commandes	31
5.3.2. La vente de produits	32
5.3. L'animation des groupements d'achats	37
6. LES DÉFIS RELEVÉS PAR VRAC EN 2020	43
6.1. Affiliation de VRAC Paris au réseau des associations VRAC	43
6.2. Animation du réseau des associations VRAC	46
6.2.1. Le séminaire à Strasbourg	46
6.2.2. L'accompagnement de Scale Changer	47
6.3. S'adapter à la situation sanitaire	48
6.3.1. Le réseau de solidarité pendant le confinement	52
6.3.2. Les bons DGCS	59
7. LES PERSPECTIVES DE 2021	61
7.1. Consolidation et développement des six groupements existants	61
7.2. Développement de points « maraichage » au sein des épiceries éphémères	61
7.3. Logistique	62
7.4. Le concours de cuisine	62
7.5. Compte de résultat (arrêté au 31/12/2020)	63

1. LE PROJET DE VRAC PARIS

1.1 PRÉSENTATION

L'acronyme « VRAC » signifie « **vers un réseau d'achat en commun** » et fait référence au projet de l'association : favoriser le développement de **groupements d'achats de produits de qualité** (c'est-à-dire sains, écologiques, issus de l'agriculture locale et biologique) dans les **quartiers populaires de Paris, notamment ceux reconnus prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

Son projet est orienté vers **l'accès du plus grand nombre à des produits de consommation courante de qualité**, et ceci **à prix juste**. Si les prix des produits choisis par VRAC peuvent être considérés comme raisonnables, c'est grâce à :

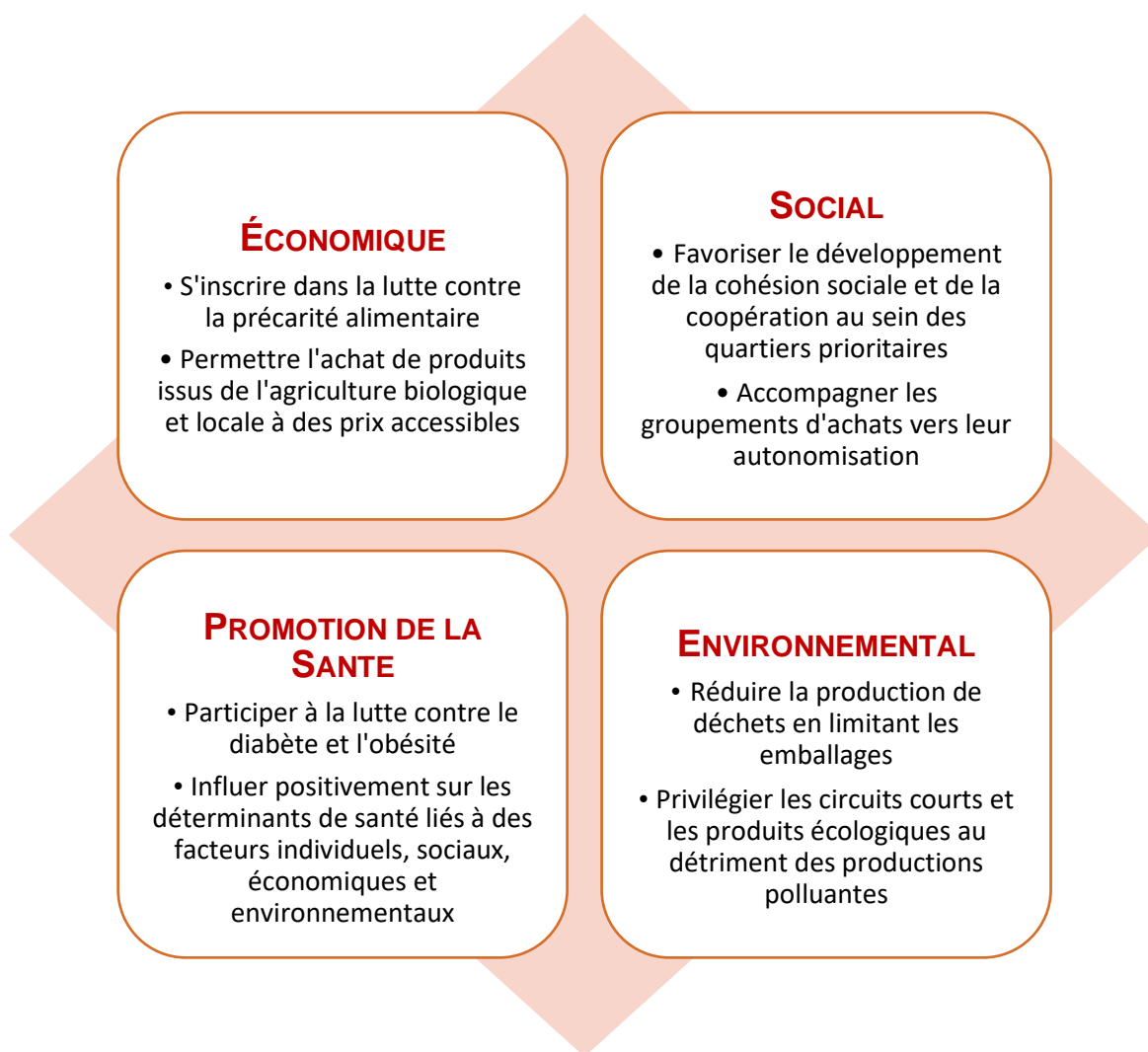
- **L'achat en grande quantité** permettant de baisser le prix unitaire ;
- La réduction des coûts intermédiaires en privilégiant les **circuits courts** ;
- La réduction des coûts superflus grâce à la **limitation des emballages** ;
- La **vente à prix coûtant** (sans marge pour l'association) pour les adhérent·e·s membres des groupements d'achats.

VRAC permet ainsi aux habitant·e·s des quartiers populaires de s'inscrire dans un **mode de consommation digne et durable, reposant sur le collectif, la capacité à agir et les dynamiques locales**.

VRAC Paris est une association loi 1901 née en septembre 2018 (avec un début d'activité en 2019) dans le sillage de VRAC Lyon, l'association historique fondatrice fondée en décembre 2013. Le réseau VRAC comprend désormais **10 antennes** au niveau national ainsi qu'une tête de réseau : le **fonds de dotation VRAC national** et une **association nationale** en 2021.



VRAC s'inscrit dans la **lutte contre les inégalités de consommation** vis-à-vis de l'alimentation, et ses missions reposent sur **4 piliers** faisant aussi référence aux objectifs de **développement durable** :



Les **valeurs de l'association**, partagées par les salarié·e·s, les adhérent·e·s et les partenaires, sont elles aussi au cœur des missions menées sur le territoire de Paris :

QUALITE & DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

VRAC propose une alternative à un système alimentaire inégalitaire où « qualité » rime trop souvent avec « gros budget » et où pour certain·e·s, le choix n'existe pas. En rendant accessibles à ses adhérent·e·s – sur le plan géographique, économique et culturel – des produits de qualité, biologiques et/ou locaux, l'association œuvre pour une démocratie alimentaire où les mangeur·se·s ont le droit de choisir, et reprennent le pouvoir sur leur alimentation

COOPERATION & ÉMANCIPATION

Le projet VRAC fonctionne grâce à l'implication des adhérent·e·s dans le fonctionnement de leur groupement d'achats. Il s'inscrit dans une démarche émancipatrice et se reconnaît dans les valeurs d'éducation populaire en proposant à chacun·e de se réapproprier ses choix de consommation.

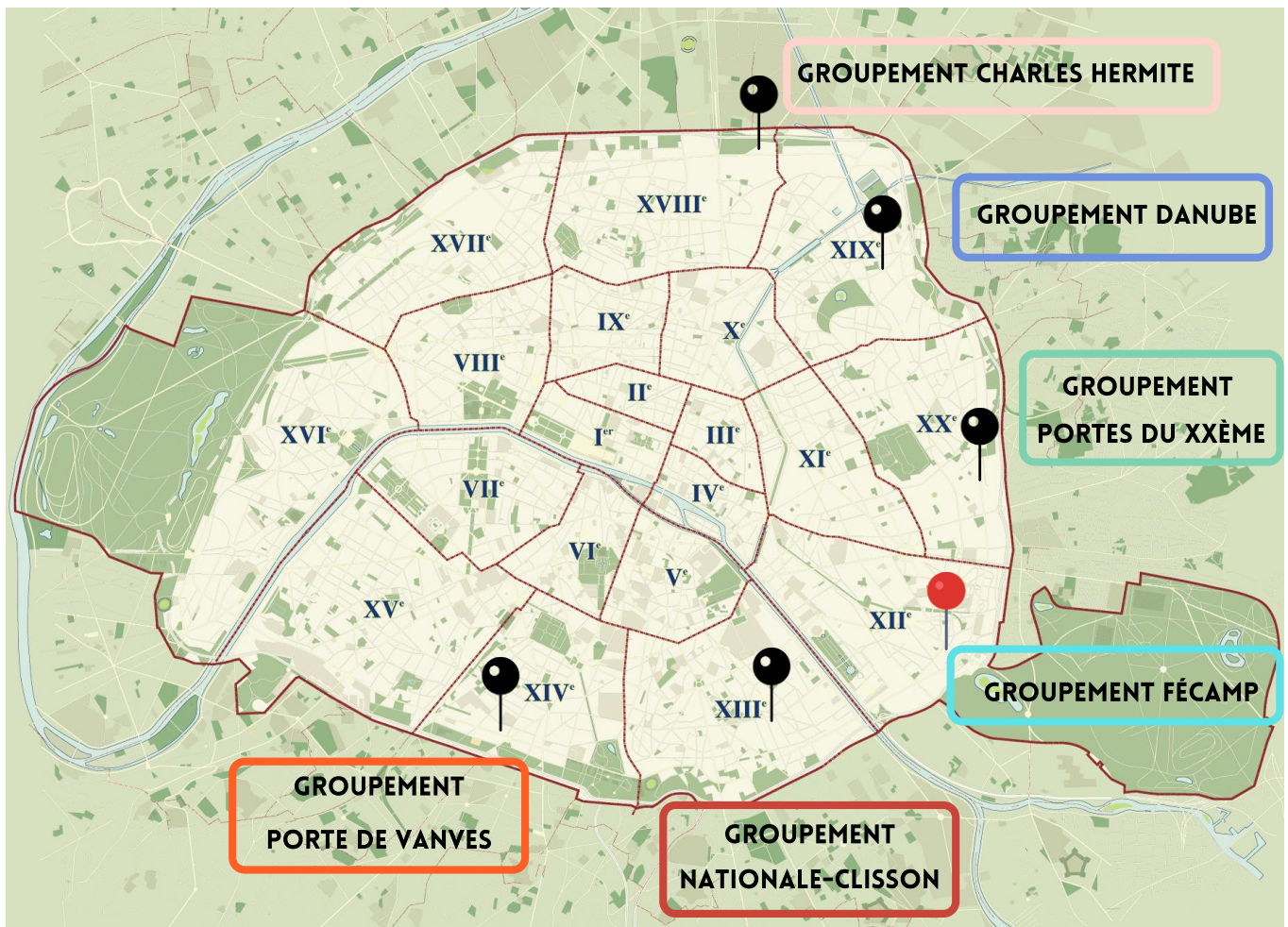
SOLIDARITE & JUSTICE SOCIALE

En rendant financièrement accessibles des produits sains et de qualité tout en rémunérant à juste prix les producteur·rice·s, VRAC œuvre pour compenser les inégalités socio-économiques et renforcer les solidarités collectives.

2. L'ORGANISATION

2.1 LES GROUPEMENTS D'ACHATS VRAC EN 2020

En 2020, l'association coordonne le fonctionnement de **6 groupements d'achats** à Paris, dont **5 se situent au cœur de la géographie prioritaire**.



Groupe d'achats



Groupe d'achats situé en QPV

En 2019, l'association coordonnait 3 groupements d'achats (Danube, Nationale-Clisson et Fécamp). **L'enjeu principal de l'année 2020 était, pour l'association, la création de 3 nouveaux groupements dans les quartiers fléchés Porte de Vanves, Charles Hermite et les Portes du 20^{ème}. Malgré une année marquée par la crise sanitaire et deux périodes de confinement, cet objectif a été atteint.**

6 GROUPEMENTS D'ACHATS

ILS SONT GÉRÉS DIRECTEMENT PAR L'EQUIPE VRAC ET DES ADHÉRENT·E·S BENEVOLES

JUIN 2019

DANUBE, PARIS 19ÈME

En partenariat avec
l'Éternel Solidaire,
association D2L

OCTOBRE 2019

NATIONALE-CLISSON, PARIS 13ÈME

Local « Espace Souham »
mis à disposition par L'AFIF

NOVEMBRE 2019

FÉCAMP, PARIS 12ÈME

En partenariat avec
association UGOP

2020

**LANCEMENT DE 3 NOUVEAUX
GROUPEMENTS**

FÉVRIER 2020

PORTE DE VANVES, PARIS 14ÈME

En partenariat avec le centre
Paris Anim' Marc Sangnier et
le centre socio-culturel
Noguès

MARS 2020

CHARLES HERMITE, PARIS 18ÈME

Au sein du local du siège
social de l'association
(38 bd Ney)

OCTOBRE 2020

LES PORTES DU 20ÈME, PARIS 20ÈME

Local de la Maison du Projet,
prêté par Paris Habitat

2.2 ORGANISATION OPERATIONNELLE DES GROUPEMENTS D'ACHATS

2.2.1 ADHESION À L'ASSOCIATION

Dès le lancement des premiers groupements, VRAC a mis en place **une adhésion unique à partir de 1 euro. La volonté de l'association se situait dans une dynamique forte d'inclusion de toutes et tous avec une attention portée vers les personnes les plus fragiles économiquement. Ainsi, l'adhésion devait être perçue comme un moyen d'intégration à une dynamique collective sans être un empêchement pour quiconque. En 2020, nous avons poursuivi cette volonté en proposant une adhésion consciente selon la situation de chacun·e « à partir de 1 euro ».**

Le bilan de ce parti pris est mitigé : si l'adhésion symbolique à 1 euro a permis de facto aux personnes vulnérables économiquement d'être rassurées et de passer le pas de l'adhésion, nous avons constaté que les adhésions provenant de personnes avec davantage de revenus excédaient rarement les 5 euros. Au terme de l'année 2020, il est ressorti clairement que les adhérent·e·s ont besoin davantage de points de repères pour déterminer la justesse de l'adhésion. Nous avons donc travaillé une proposition d'adhésion différenciée (1 euro – 20 euros – 40 euros) qui a été testée en décembre 2020 pour une mise en place effective en 2021.

Le projet VRAC est ouvert à toutes et tous, cependant, nous avons privilégié les demandes d'adhésion provenant de personnes résidant le quartier populaire ou tout au moins l'arrondissement d'implantation du groupement. En effet, il nous est arrivé fréquemment de recevoir des demandes d'adhésion provenant de toute l'Ile-de-France, notamment suite à des articles ou émissions TV ou des publications par des média sociaux concernant VRAC. Nous avons pris le temps d'expliquer aux demandeurs que la bonne vitalité du groupement demande une certaine proximité pour des questions organisationnelles et de participation active à la vie du groupement, essentielle à la bonne marche de l'association. Ces arguments ont toujours été entendus.

La mixité (genre, âge, culture, situation socio-économique) reste un enjeu majeur du projet : cela permet une rencontre entre des publics qui se croisent rarement. Les distributions sont alors de vrais lieux de **socialisation** et de **mixité sociale** où des personnes d'horizons divers se rencontrent et échangent.

L'adhésion à l'association se fait au moment du retrait de la première commande et reste valable pour 12 mois. Si cette option est de fait la plus juste (12 mois effectifs), elle reste plus difficile à gérer d'un point de vue administratif. Nous envisageons donc en 2021 de passer à une période de campagne d'adhésion pour passer à une adhésion annuelle en année civile.

2.2.2 LES PRODUITS PROPOSÉS PAR VRAC

Chaque mois, VRAC propose à ses adhérent·e·s plus de 50 références de produits. Les produits proposés sont **biologiques et/ou locaux, majoritairement approvisionnés en circuits courts** et favorisent d'une manière générale des démarches durables sur le plan social et environnemental. De plus, VRAC bâtit des **partenariats durables** avec les fournisseurs et producteurs de ces produits.

2.2.2.1. LA CONSTITUTION DU CATALOGUE

La constitution d'un catalogue diversifié de produits de qualité, durables et populaires est un aspect fondamental du projet. C'est un vecteur d'attractivité et de fidélisation pour les adhérent·e·s et le signe tangible de notre ligne éthique tant auprès du public qu'auprès des producteurs/fournisseurs. Un socle de produits est commun à l'ensemble du réseau avec des prix négociés pour les différents VRAC (produits ménagers, cafés et thés, compotes...). Toutefois, chaque VRAC patine un catalogue avec la coloration propre à son territoire (et terroir) et les desideratas de ses adhérent·e·s.



Image 1 : Christophe Blanchard, apiculteur Forêt de Chantilly - Parc naturel régional - Oise Pays de France

- **La recherche de fournisseurs**

VRAC assure une mission de veille et de « démarchage » auprès de potentiels fournisseurs en **biens et produits de consommation courante**. L'objectif premier est d'établir un partenariat commercial, mais il s'agit également d'expliquer le projet associatif qui sous-tend l'activité.

VRAC assure une mission de veille et de « démarchage » auprès de potentiels. Parallèlement, l'association est également contactée directement par des producteur·rice·s ayant entendu parler de VRAC et proposant leurs produits.

Pour choisir ses producteur·rice·s, VRAC prend en compte : le prix des produits, les **besoins identifiés des foyers**, ainsi que la compatibilité entre les **valeurs éthiques** recherchées par l'association et celles défendues par le producteur·rice, dont découlent les caractéristiques choisies pour ses produits.



Image 2 : Christophe Blanchard étiquette ses miels

- **La demande des habitant·e·s**

VRAC est également à l'écoute de ses adhérent·e·s pour chercher de nouveaux produits dont ils.elles auraient besoin. VRAC réalise une veille permanente des nouveaux produits à proposer, et ce directement auprès des adhérent·e·s.

Si ce travail d'écoute est principalement mené lors des épiceries, VRAC a également développé un système de recueil de propositions de produits : lorsque l'association identifie un produit à forte valeur ajoutée pour ses adhérent·e·s, elle recueille leur avis avant de le proposer à son catalogue.

Un projet de « commission adhérent·e·s – produits » co-géré par les adhérent·e·s était en prévision pour 2020 mais celui-ci a été ajourné du fait de la situation sanitaire et l'impossibilité de se réunir. La mise en place de ce projet reste d'actualité dès que la situation le permettra.

STAGE SOURCING IDF ET CONSULTATION DES ADHÉRENT·ES

Compte tenu de l'importance de la qualité de l'offre produits, l'association VRAC à cœur de poursuivre l'effort de développement du catalogue que nous avons entrepris dès 2019.

Les enjeux 2020 :

- **Accroître le nombre total de références**
- **Accroître la part d'offre locale (Paris, IDF, inférieure à 250 Km)**
- **Accroître la part de l'offre présentée en vrac**

Nous avons pour ce faire décidé de prendre appui sur le travail de deux stagiaires Maëlle Gillet (Master géographie option développement durable) et Esther Bourdon (élève ingénieure à Agrosup Dijon) pour réaliser un travail de consultation auprès des adhérents et de recherche de **sourcing local**.

Le stage "sourcing et développement" et l'accueil des deux stagiaires étaient prévu le 16 mars, soit le premier jour du confinement. Nous avons donc ajourné leur accueil physique et maintenu un travail par objectifs concrets (revue de la littérature, compilation d'articles, contacts fournisseurs, cartographie de l'offre existante, etc.) avec un suivi hebdomadaire en visio ce qui a permis de maintenir une dynamique de stage et de mettre à profit ce temps confiné.

Stage sourcing VRAC Paris

*Esther Bourdon, étudiante en école d'ingénieur agronome
Maëlle Gillet, étudiante en master de géographie rurale*

Objectifs du stage

- D'avantage de produits **locaux**
- **Mutualisation** avec les acteurs de l'alimentation durable à Paris
- **Concertation** avec les adhérents sur les produits proposés



Méthodologie

- **Revue de la littérature** (alimentation durable, démocratie alimentaire, solidarités alimentaires, crise sanitaire)
- **Sourcing** des producteurs locaux et des épiceries coopératives/en vrac/locales
- **Rencontres avec les différents acteurs** : producteurs, adhérents, acteurs de l'alimentation durable à Paris



Un catalogue toujours plus qualitatif, durable et local...

Philosophie du projet VRAC : les produits proposés par VRAC ont pour objectif d'être **hautement qualitatifs** (issus de l'agriculture biologique/raisonnée, issus du commerce

équitable), approvisionnés en **limitant au maximum le nombre d'intermédiaires et durables tant dans leur production que dans leur conditionnement.**

À la fin 2020,

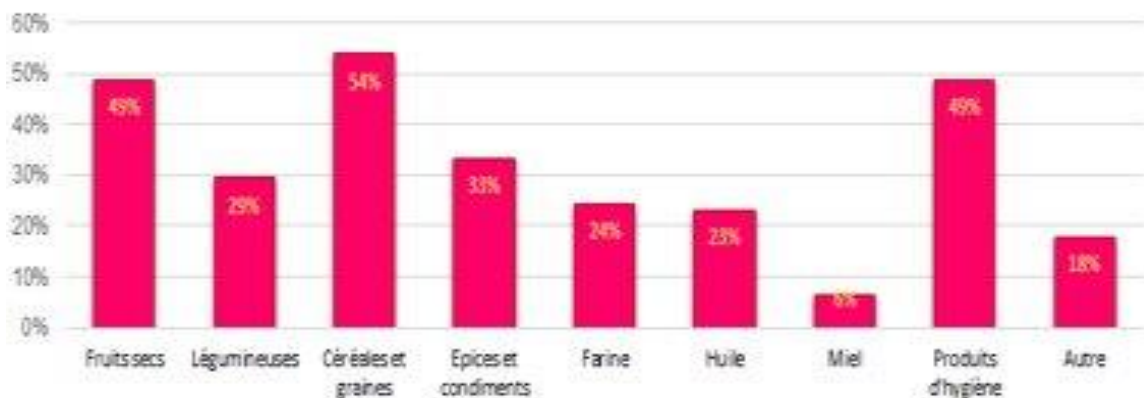
- **1/4 des catégories de produits propose une offre locale** : savons artisanaux (Paris 19°), farine de blé (78), miels du Vexin (95), huiles de colza et tournesol (95), pains (Paris).
- **2/3** des produits sont présentés en vrac
- 15 catégories de produits sont en **direct producteur** et 6 en circuit court (un seul intermédiaire)



Une enquête quantitative a été effectuée par les deux stagiaires auprès de 350 adhérent-e-s. L'association a reçu **129 réponses dont 60% provenaient d'adhérents-locataires en parc social** entre le 16 juin et le 5 juillet 2020.

Le but principal de cette consultation était de participer à la construction de l'offre produits.

Quels types de produits aimeriez-vous voir apparaître dans le catalogue de VRAC ? (Trois réponses maximum)



2.2.2.2. LA COMPOSITION DU CATALOGUE

Le catalogue VRAC Paris est basé sur une offre de produits secs. Une offre de produits frais (maraîchage et laitage) reste à évaluer et à construire ce qui impliquera de repenser une partie de l'organisation logistique afférente (RH, conditions de stockage adéquates, gestion de la chaîne du froid et de la péremption, etc.).

- **Produits alimentaires en vrac :**

- Huile d'olive AOP en direct de la coopérative crétoise « Zakros »
- Farine de blé de très haute qualité en direct des « Moulins de Versailles »
- Sel de Noirmoutier en direct du producteur saunier Michel Legallois ;
- Palets de chocolat noir bio « Kaoka » ;
- Sucre de canne bio par « Destination » ;
- Fruits secs par « Agrosourcing » : dattes, figues, raisins secs bio ;
- Riz rond demi-complet bio, spaghettis, fusilli et penne bio de la coopérative nord-italienne « IRIS » ;
- Amandes et figues bio de petits producteurs d'Espagne par « Eticmiam »
- Légumineuses : pois cassés, lentilles, haricots blancs, haricots rouges et pois chiches en direct de la GAEC vendéenne « Les Fermes de Chassagne »



- **Boulangerie :**

- Pain artisanal au froment et aux graines à la découpe de la boulangerie Pajol (18^{ème})

- **Épicerie :**

- Miels de deux apiculteurs traditionnels Christophe Blanchard et Mathilde Outters (Val d'Oise et Sologne) ;
- Compotes de pommes « Charles et Alice » bio et sans sucres ajoutés ;
- Purées de tomate bio de la coopérative italienne « IRIS » ;
- Cafés bio, thés (vert et noir) et rooibos bio par « Destination » ;

- Jus de pommes issus d’une ferme cidricole normande « La Sapinière » ;
- Bissap (fleurs d’hibiscus) issu du commerce équitable en direct producteurs par « La Panaméenne »

- **Produits d’hygiène et soin du corps :**

- Savons bio fait à Paris par « l’Atelier populaire », fabrication artisanale avec saponification à froid
- Beurre de karité issu du commerce équitable, origine Burkina Faso



- **Produits d’entretien de la maison :**

- Liquide vaisselle écologique « Artisan Savonnier » ;
- Lessive écologique « Artisan Savonnier » ;
- Produits de ménage écologiques : bicarbonate de soude

- **Équipements de cuisine** (partenariat avec le Groupe SEB) :

- Casseroles ;
- Faitouts ;
- Lot de poêles ;
- Mixeur 4 en 1
- Livre de recettes « Restes d’Enfance ».

- **Produits spéciaux pour Noël :**

- Coffret cadeaux « Marilou », assortiment de crèmes Jojoba et Argan.

2.2.2.3. LE PRIX

Depuis sa création, l'association VRAC **ne dégage pas de marge sur les produits** qu'elle propose aux différents groupements d'achats. C'est surtout **l'achat en grande quantité** (par palettes et grands conditionnements) permettant d'obtenir des franco de port ainsi que les promotions qui permettent d'avoir un prix bas à l'unité. La limitation des coûts d'emballages avec de **nombreux produits proposés en vrac** permet également de tirer les prix vers le bas. Les adhérent·e·s viennent donc avec leurs **propres contenants et récipients**.

Les produits du catalogue VRAC sont **30 % ou 40 % moins chers que les produits biologiques proposés par la grande distribution et les magasins biologiques spécialisés** mais restent toutefois supérieurs aux prix pratiqués par les discounters, dont la qualité, la durabilité et le lien aux producteurs est moindre.

2.2.3. LA PLATEFORME CAGETTE.NET

En matière d'organisation, les premières commandes étaient prises sur des tableaux Excel : ce système était fastidieux, chronophage au regard du temps de reporting consécutif nécessaire et source d'erreur. Or, VRAC Lyon s'est



associé à ALILO (développeur de logiciel libre) pour abonder la version professionnelle de **la plateforme cagette.net**, outil financé en grande partie par la FFE (Fondation la France S'Engage). Par conséquent, VRAC Paris s'est engagé à passer rapidement à la prise de commandes par cette plateforme en ligne.

Depuis novembre 2019, la prise de commandes **s'effectue donc exclusivement par le site en ligne « Cagette »**. Il permet aux adhérent·e·s de choisir les quantités exactes des produits désirés, d'avoir accès à un descriptif pour chaque produit et d'obtenir un récapitulatif de leur commande. Pour l'équipe, l'utilisation de Cagette permet une **traçabilité informatique** des prises de commandes, l'organisation du calendrier des épiceries et facilite grandement la gestion des stocks.

Grâce au suivi et au travail en collaboration avec ALILO, **de nouvelles fonctionnalités ont été développées** pendant l'année 2020 pour **améliorer la prise en main et corriger certaines erreurs** : production de statistiques, observation des commandes en cours non validées, etc. L'utilisation de la plateforme a été d'autant plus plébiscitée qu'elle a **facilité l'adaptation à la crise sanitaire** avec la mise en place de créneaux de récupération des commandes.

2.2.4. PRÉPARATION ET LIVRAISON DES PRODUITS

Après la centralisation de toutes les commandes et leur communication auprès des producteur·rice·s concerné·e·s (réassort), **les salariées de l'équipe VRAC assurent la préparation des palettes contenant les produits commandés en quantité exacte**, puis coordonnent avec le prestataire Cycloponics la livraison dans les 6 points de distribution.

Les commandes étant de plus en plus nombreuses notamment au deuxième semestre, l'équipe VRAC a fait appel de manière régulière à des bénévoles pour l'aider à la préparation des palettes. Si les moments partagés au lieu de stockage ont été riches en échanges et ont permis une meilleure compréhension du fonctionnement des groupements et des contraintes de l'équipe, **ce type de bénévolat aura été très difficile à mobiliser, et ce, pour différentes raisons.**

D'une part, les effets de la situation sanitaire : certain·e·s adhérent·e·s ne souhaitent pas prendre les transports en commun et/ou rejoindre un lieu clos. D'autre part, la configuration géographique du lieu de stockage, située à Porte de la Chapelle, est à la fois éloignée des groupements du sud de Paris, et par conséquent des lieux de résidence d'une majorité d'adhérent·e·s. Il peut y avoir également un effet « repoussoir » en raison de problématiques inhérentes au quartier, malheureusement lieu de trafic et consommation de crack.

Enfin, les conditions d'accueil dans le lieu de stockage (froid, humidité, manque de place) ainsi que l'aspect particulièrement physique de la préparation de commandes (port de charges) rendent difficile un accueil digne et sécurisé pour les adhérent·e·s âgées ou connaissant une fragilité.

Pour la partie préparation de commandes en 2020, nous avons eu le concours de nos stagiaires, d'adhérent·e·s-étudiant·e·s ainsi que des jeunes gens de l'AFEV (Kapseurs) qui nous auront apporté un soutien plus que précieux pour cette tâche « invisible » qui est pourtant plus qu'essentielle à la bonne marche du projet VRAC.

Le temps passé au lieu de stockage reste très prenant pour l'équipe salariée (moyenne de 20 heures par mois) entre rangement, inventaire, lavage des contenants, préparation de commandes, etc. Cette année 2020 montre les limites de l'exercice et amène à repenser l'organisation quant à la gestion des stocks, la préparation des commandes ainsi que la livraison pour l'année 2021.

2.2.5. DISTRIBUTION

La distribution des produits a lieu durant la semaine suivant **la fin du cycle de commande** et se déroule le plus souvent sur une demi-journée.

Avant la distribution, l'équipe VRAC et des adhérent·e·s bénévoles déchargent la palette de produits, les installent dans le lieu de distribution pour créer **l'épicerie éphémère** et procèdent à la **coupe du pain**, livré en miches entières.

Après la mise en place de l'épicerie, **les bénévoles-adhérent·e·s s'installent à un poste et accueillent les autres adhérent·e·s**. Muni.e.s de leurs contenants et de leur bon de commande, ils.elles récupèrent leurs produits avant de passer en caisse.

Pour **s'adapter à la crise sanitaire**, l'équipe VRAC a d'abord **étendu les horaires de l'épicerie, passant de 3 heures à 4 heures. Des créneaux de 15 min pour la récupération des commandes** par foyer adhérent ont ainsi été mis en place sur la plateforme Cagette.net. Ceux-ci ont permis d'éviter les regroupements et de rééquilibrer le nombre d'adhérents inscrits par créneau en cas d'affluence. L'organisation de l'épicerie a également été repensée : la séparation des produits en vrac (pôle liquide, pôle produits secs, pôle sucré, etc.) a permis d'éviter au maximum les contacts au moment de la récupération. Une attention particulière a été portée au respect des gestes barrières (port du masque systématique, gel hydroalcoolique, désinfection régulière du matériel et gants à disposition).

Cette réorganisation a généré un surcroît d'activité pour l'équipe en termes de coordination bénévole, ingénierie sanitaire et volumes horaires des épiceries éphémères. Ces aménagements, en plus de l'implication des adhérent·e·s, bénévoles et lieux d'accueil ont permis de maintenir la majorité des distributions malgré le contexte sanitaire.

3. LES ACTEURS ET ACTRICES DU SYSTÈME VRAC

3.1. LE ROLE DES ADHÉRENT·E·S ET DES BENEVOLES

En amont de la mise en place des groupements d'achats, nous rencontrons les habitant·e·s des différents quartiers concernés pour leur **présenter le projet, identifier leurs besoins et leurs attentes ainsi que leurs idées** sur le mode de fonctionnement des groupements d'achats, etc. Ces rencontres sont co-organisées avec les différents partenaires (centres sociaux, bailleurs sociaux, associations locales, équipes Politique de la Ville, etc.).

Les habitant·e·s aussi adhérent·e·s de l'association participent à la prise de **commandes et à la distribution**. Leur implication dans le groupement est primordiale. **VRAC développe des groupements d'achats POUR les habitants et PAR les habitants. La participation des adhérent·e·s est indispensable au bon fonctionnement du projet. Cette année encore, leur implication a permis de maintenir la majorité des distributions malgré le contexte.**



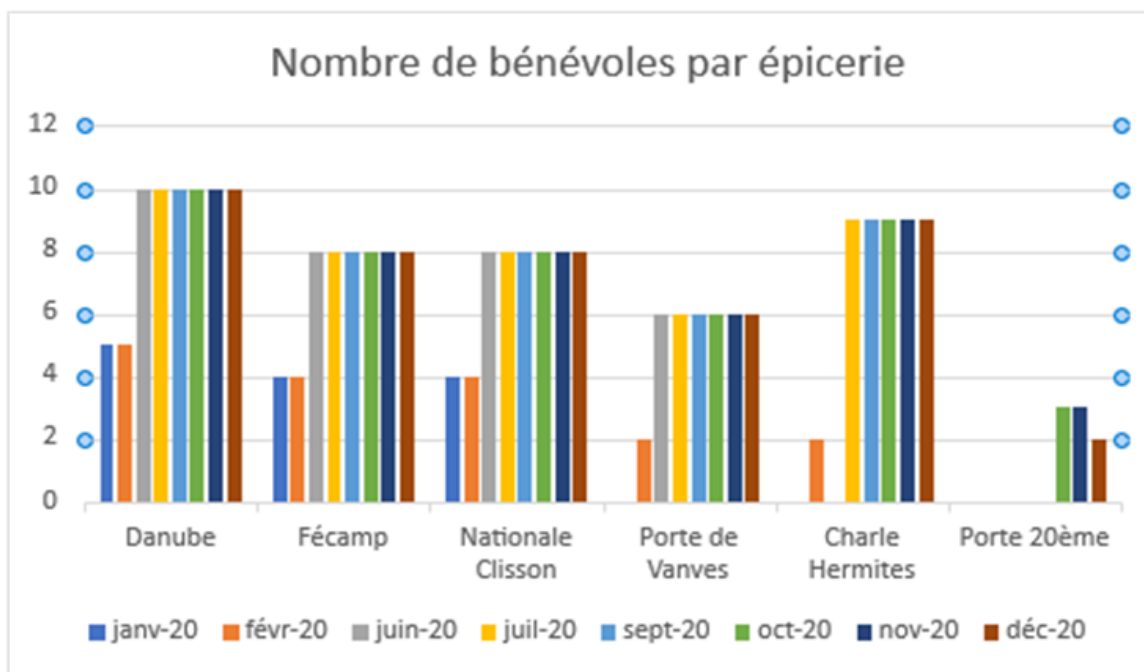
Tout au long de l'année 2020 et dans un contexte sanitaire rendant toute activité relative au « lien social » plus difficile, VRAC a su maintenir la mobilisation d'adhérent·e·s en qualité de bénévoles. Ils.elles peuvent assurer **différentes missions** au sein de leur groupement :

- **Appui à l'équipe salariée sur le lieu de stockage pour le fractionnement des produits en vrac ;**
- **Préparation de la distribution :**

- Mise en place de l'épicerie éphémère : organisation de la salle, installation des produits sur les tables, etc. ;
 - Préparation des commandes : pesée et conditionnement provisoire des produits en vrac, découpe du pain, etc. ;
 - Participation à la distribution : accueil et accompagnement des adhérent·e·s lors de la récupération de leurs commandes, rangement de la salle.
- **Représentation de l'association** lors d'événements organisés dans leur quartier ;
 - **Participation à des ateliers cuisine, dégustations, sorties chez les producteur·rice·s, rencontres avec les partenaires, et autres animations** organisées par VRAC ;

La participation d'adhérent·e·s endossant le rôle de bénévoles est indispensable au bon déroulement des commandes, distributions et animations ; a fortiori au regard du nombre toujours croissant d'adhésions aux différents groupements. Cette démarche fait partie **intégrante du projet VRAC qui a, entre autres, comme piliers les notions de « Coopération et Émancipation »**. Il s'agit de viser à la **réappropriation par les habitant·e·s des quartiers populaires de Paris de leur mode de consommation**.

Un des enjeux principaux de l'année 2020 pour VRAC Paris a été la consolidation du bénévolat. En effet, à l'échelle de la création de l'association et du démarrage du premier groupement d'achats (juin 2019), le bénévolat demeurait à l'état d'amorce. Le lancement de deux nouveaux groupements en février-mars juste avant le premier confinement strict a pour ainsi dire coupé court aux velléités de construction d'un noyau de bénévoles actifs. Par là-même, le lancement du groupement des Portes du 20^{ème} en octobre avant la période du second confinement (certes moins strict que le premier) a généré les mêmes difficultés en termes de mobilisation. **Un travail intense de phoning, mailing et appel à bénévolat suivi d'une transmission entre pairs a permis toutefois d'impulser une véritable dynamique de mobilisation au second semestre.**



Soit 1620 heures de bénévolat (valorisation 16 443 €)

3.2. LE RÔLE DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DANS LES QUARTIERS

Le projet VRAC mobilise un ensemble de partenaires qui mettent à disposition du projet des **moyens humains, techniques et financiers**.

Les structures d'éducation populaire implantées dans les quartiers sont les partenaires privilégiées de l'association, et sont celles qui accueillent majoritairement des groupements d'achats : Centres Paris Anim', Espace Inter-Associatif, Radio associative, Centres sociaux, Lieux tiers, etc.





Des **structures d'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** telles que le tiers-lieu « L'Éternel Solidaire » de l'association D2L sont aussi parties prenantes du projet.



Enfin, des locaux gérés directement par les bailleurs sociaux tels que la « Maison du Projet » de Paris Habitat sur les Portes du 20^{ème} sont mis à disposition pour effectuer les temps d'épiceries éphémères.



Pour deux quartiers, « Charles Hermite » et « Nationale-Clisson », VRAC a pu coopérer avec les jeunes Kaspéuses de l'AFEV. L'équipe de « Charles Hermite » a notamment été très active dans le projet VRAC notamment dans la co-construction du groupement avec les bénévoles ainsi que dans le soutien à la partie logistique (préparation de commandes, préparation de l'épicerie éphémère et rangement).

Au lancement du projet, ces structures associatives ont un rôle de **facilitatrices** en permettant à l'équipe VRAC de participer à des ateliers sur les thématiques de consommation durable, de nutrition ou encore de cuisine. Elles permettent in fine de rencontrer les habitant·e-s potentiellement intéressé·e-s par l'initiative.

Au-delà de ce rôle d'intermédiaire entre l'association et les usager·e-s, ces structures sont **parties prenantes du projet** : les prises de commandes et les distributions se déroulent dans leurs locaux, leur personnel est également mobilisé dans l'animation des groupements d'achats à travers la communication sur le projet auprès de leurs adhérent·e-s, la transmission d'informations et la participation aux temps de distribution des produits.

Elles participent également à **l'amélioration continue du projet** par la mise en place d'animations conjointes avec VRAC : ateliers cuisine, élaboration d'outils, apport de conseils pour la consolidation du projet, etc.

3.3. LE ROLE DES BAILLEURS

Le projet VRAC est fortement soutenu par **Paris Habitat**, à l'initiative du projet avec la Ville de Paris.



Au-delà de la vente à bas coûts de produits de qualité, la démarche de l'association s'inscrit dans une préoccupation partagée avec ses partenaires :

- **lutter contre la précarité des ménages des quartiers populaires ;**
- **soutenir le pouvoir d'achat des locataires**
- **créer des espaces de socialisation et de mixité sociale** au cœur des quartiers.

Le soutien de Paris Habitat pour VRAC se situe dans la droite ligne de la **préoccupation des bailleurs ayant co-fondés VRAC Lyon : augmenter le pouvoir d'achat** alloué à l'alimentation durable et de qualité pour leurs locataires et participer par une action « cœur de quartier » à **davantage de vitalité, solidarité et bien-vivre** dans leurs îlots d'habitation.

Paris Habitat prend donc une part active et contribue de multiples manières au projet VRAC :

Avec la Ville de Paris, ils sont tout d'abord **financeurs historiques du projet VRAC**. Ils se sont engagés chacun dans une convention trisannuelle afin d'apporter une pérennité financière au projet.

Paris Habitat a apporté durant l'année 2019 un **support technique en matière de communication et de visibilité** du projet, ainsi que la mise à disposition d'outils (salles de réunion, Maison du Projet, photocopies, communication et supports, etc.). Ce soutien s'est poursuivi tout au long de l'année 2020.

Des moyens humains sont mobilisés par Paris Habitat, au travers de leurs agents de Développement Social Urbain (DSU) qui accompagnent l'implantation du projet dans les

quartiers et de leurs équipes de proximité qui assurent un relais d'informations auprès des locataires via la communication et l'affichage dans les halls d'immeubles.

Les personnels de proximité du bailleur social et en premier lieu les gardien·ne·s d'immeubles sont de véritables personnes ressources sur les quartiers, car y sont présent·e·s quotidiennement. Grâce à leur mobilisation, l'affichage des activités de VRAC est efficacement transmis auprès des locataires. Il est donc plus aisé d'organiser, par exemple, des réunions d'information qui facilitent la rencontre et la communication.

Durant l'année 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir davantage de gardien·ne·s en tant qu'adhérent·e·s des groupements d'achats.

Paris Habitat siège au conseil d'administration de VRAC en tant que personnes morales, collège « fondateurs ».

En fin d'année 2020, la RIVP a soutenu financièrement VRAC au titre de son investissement dans les quartiers Nationale-Clisson et Porte de Vanves dans lesquels le parc RIVP est significatif. Les liens avec le bailleur doivent se poursuivre en 2021 dans des objectifs de développement de l'action en faveur des locataires du parc social parisien comme dans une perspective de pérennisation budgétaire de l'association.

The logo for RIVP, consisting of the letters 'R', 'I', 'V', and 'P' in a bold, blue, sans-serif font. The 'I' is slightly smaller and positioned between the 'R' and 'V'. The 'V' is larger and more prominent, with the 'P' to its right.

2.1. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Dès le lancement du projet VRAC, les **partenaires de la Ville concernés par la démarche** ont été associé·e·s à la démarche de VRAC et à son implantation dans les 6 quartiers concernés. Les **représentant·e·s de l'État** ont également été rencontré·e·s (Délégués du Préfet).

L'association VRAC est également intervenue, à la demande des collectivités, associations ou fondations, lors de diverses tables rondes :

- **Labo de l'ESS** : restitution de l'étude "Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou·te·s à une alimentation de qualité"
- **AgroParisTech** : Matinée « Agricultures Urbaines & précarités alimentaires »

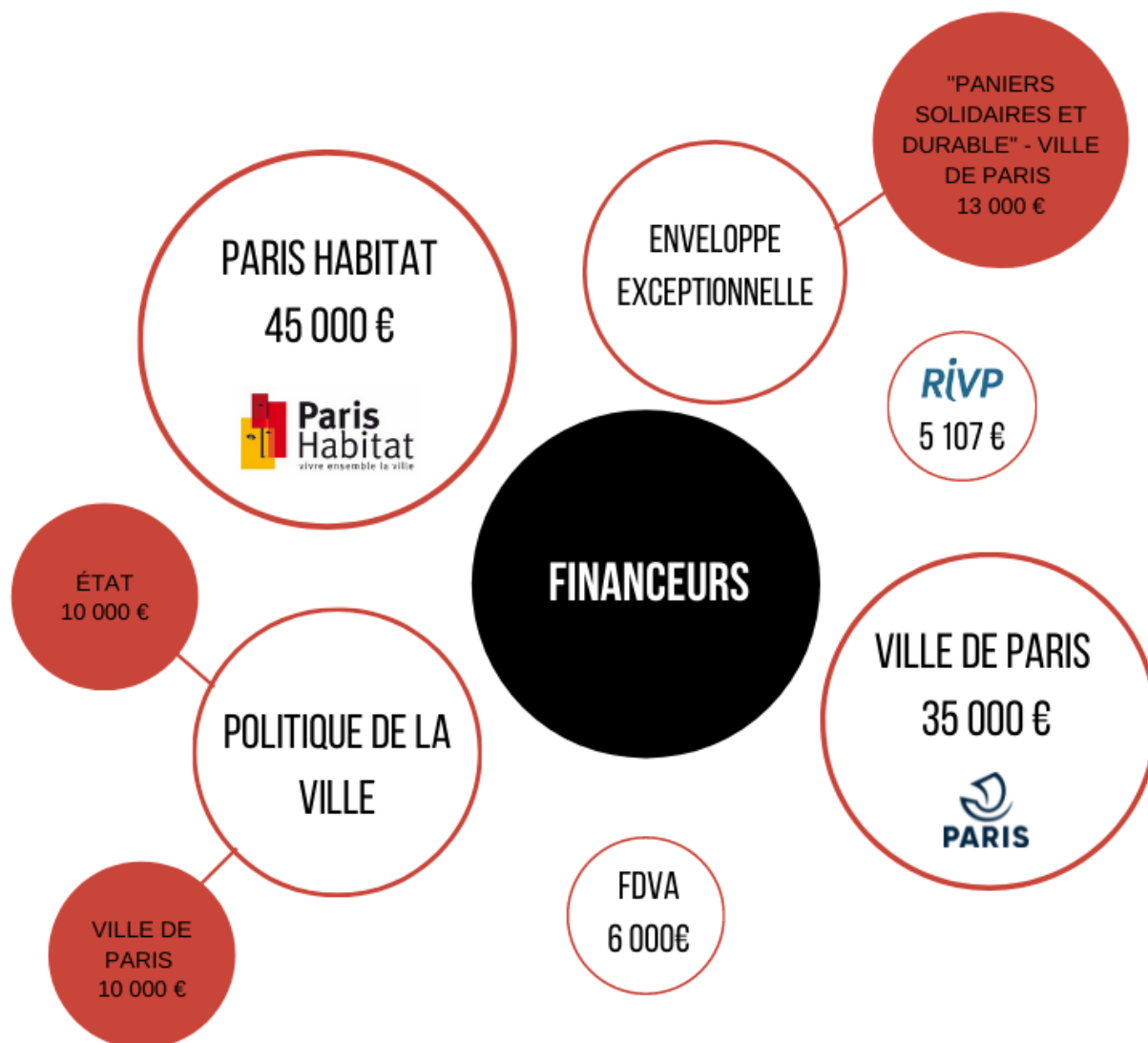
En tant qu'association pour l'accès à l'alimentation durable ainsi qu'intermédiaire entre producteur·rice·s et habitant·e·s de quartiers de la métropole, l'association VRAC est régulièrement mobilisée par d'autres associations partageant les mêmes valeurs de solidarité et la volonté d'inscription dans un mode de consommation durable.



4. LES MOYENS DE VRAC

4.1. LES FINANCEMENTS MOBILISÉS PAR VRAC

En 2020, VRAC Paris a bénéficié du soutien des financeurs suivants :



4.2. RESSOURCES HUMAINES

Équipe salariée :

Aline DI CARLO, directrice VRAC Paris depuis février 2019

Léa LAMOTTE, chargée de mission de novembre 2019 à juin 2020

Gaëlle BLINO, chargée de mission depuis juillet 2020

Service civique :

Hanane LAHDAB de fin février à fin juillet 2020

Emmanuelle LAPLACE-THEROND de fin octobre 2020 à fin avril 2021

Stagiaires sourcing :

Esther BOURDON de mi-mars à fin juillet 2020

Maëlle GILLET de mi-mars à fin juillet 2020

4.3. LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

● **Bureau de l'équipe**

L'équipe de VRAC Paris s'est installée dans des locaux situés au **38-40 boulevard Ney** en plein cœur du quartier « Charles Hermite » à Paris (18^{ème}). Cette adresse est devenue le siège social de l'association VRAC Paris. Ces locaux sont loués au bailleur social Paris Habitat.

L'équipe a investi les locaux en début d'année 2020, en même temps que la mobilisation du groupement d'achats "Charles Hermite" se menait. L'occupation de ces lieux s'est faite pour ainsi dire de concert avec les habitant·e·s du quartier qui, comme les associations de proximité, nous ont réservé un accueil des plus chaleureux.

Un chantier éducatif en collaboration avec le GRAJAR et l'association « À travers fil » de Paris Habitat a été mené autour de la construction d'ameublement éco-sourcé pour le local par trois jeunes garçons habitant de quartier Charles Hermite.



- **Stockage des produits**

Notre hangar de stockage se trouve au sein de la ferme urbaine « La Caverne » (quartier de La Chapelle). Le service logistique Cycloponics associé à La Caverne effectue les transports des marchandises sur les points de livraison des épiceries éphémères.



4.4. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

2.1.1. LES OUTILS

La visibilité de VRAC est assurée majoritairement par son **site internet**, mis à jour régulièrement, notamment par l'actualisation des pages « revue de presse » et « actualités ».

L'association crée également des **outils de communication à destination des territoires** sous la forme d'affiches, flyers, logo, etc.

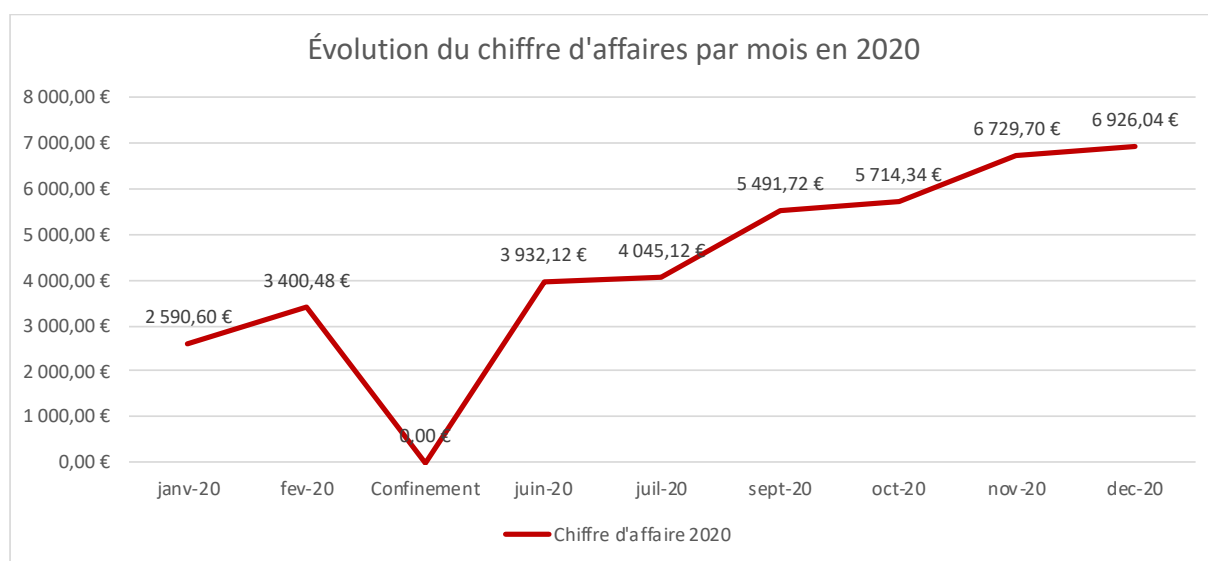
L'association possède une page **Facebook** comptabilisant plus de 1 450 abonnés et sur laquelle sont relayées des informations ainsi que les différentes activités et animations de l'association. VRAC est aussi présente sur **Twitter**, avec 455 abonné·e·s.

5. LE BILAN DE L'ANNÉE 2020

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET ÉVOLUTIONS

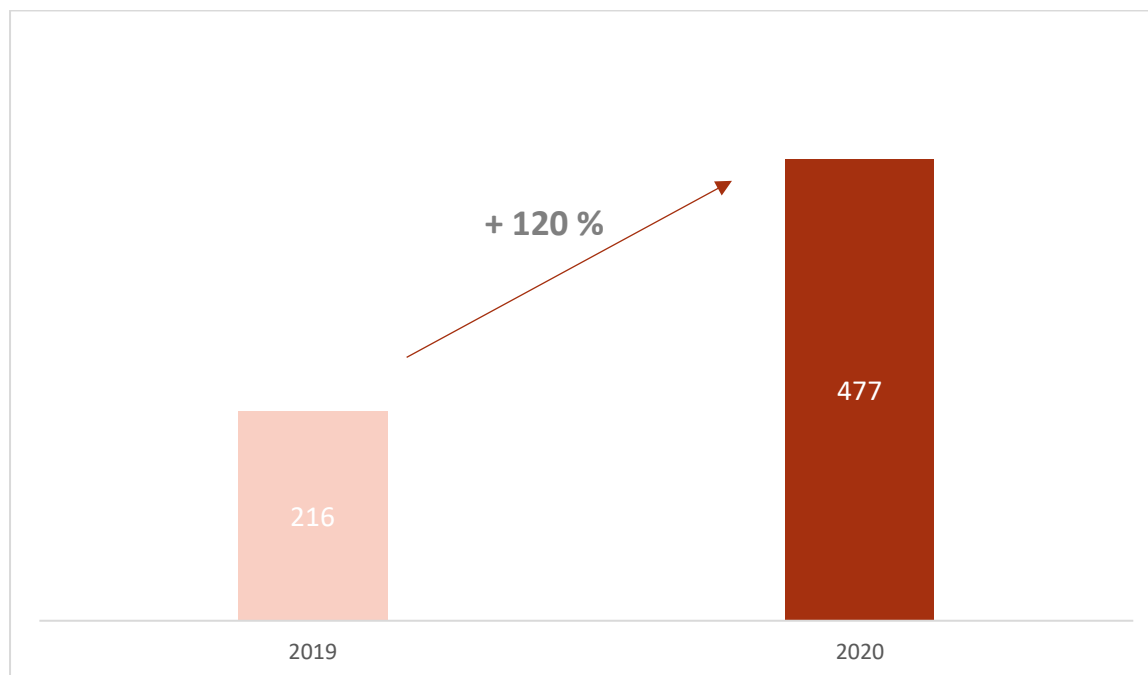
Entre 2019 et 2020, le chiffre d'affaires global de l'association VRAC a connu **une augmentation multipliée par 4, et ce, malgré une année 2020 tronquée dans son activité du fait de la crise sanitaire** : de 10 095 € à 40 000 €.

Cette augmentation est due à la création de 3 groupements supplémentaires en 2020 (14ème, 18ème et 20^{ème} arrondissements) et la consolidation des 3 groupements initiés en 2019 (19ème, 13ème et 12ème). **Nous sommes passés de 11 épiceries en 2019 à 41 en 2020.**



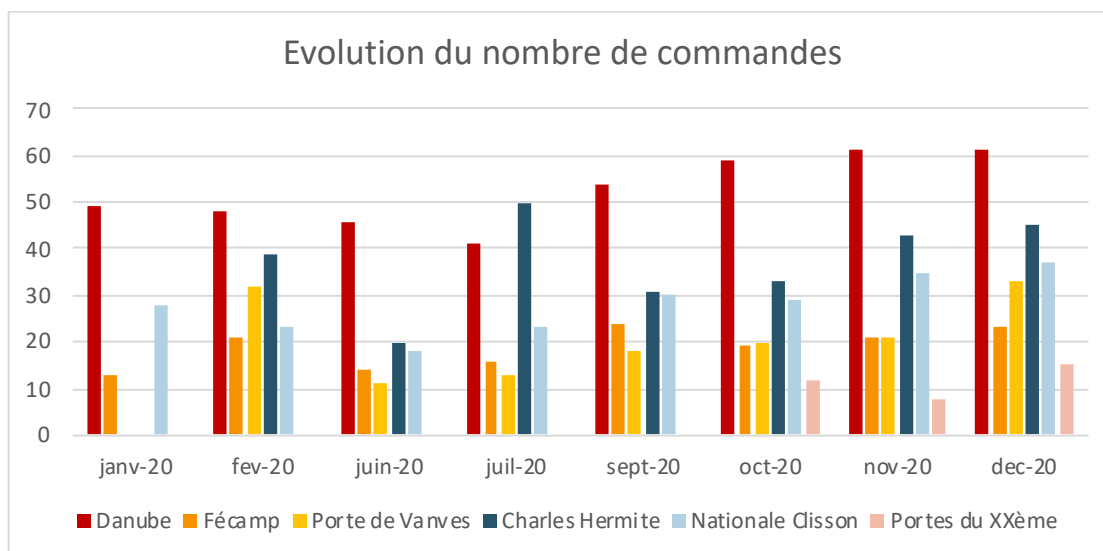
5.2. LE NOMBRE D'ADHÉRENT·E·S

En 2019, VRAC Paris comptait 216 ménages d'adhérents sur l'ensemble des groupements. En 2020, le nombre d'adhérent·e·s a plus que doublé en passant à **477 ménages** au total.

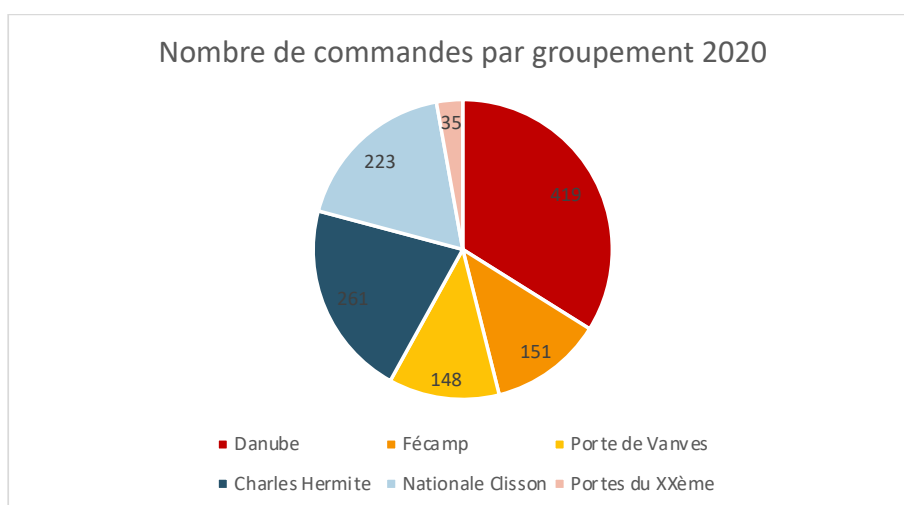


5.3. LES COMMANDES ET LES VENTES DE PRODUITS

5.3.1. LES COMMANDES



Le nombre de commandes annuelles augmente : il passe de 313 en 2019 à 1237 en 2020 en lien avec l'augmentation des activités des groupements d'achats. Le développement de l'accès aux commandes a pu se développer de façon intéressante, du fait de cette dynamique nous pouvons gager que ce chiffre aurait été encore plus important sans la suspension des épiceries au premier confinement et les difficultés liées à la crise sanitaire.



Le nombre moyen de commandes par groupement est disparate selon les lieux d'implantation ; ceci s'explique pour 2020 en grande partie par l'ancienneté des groupements (Danube juin 2019, Portes du 20^{ème} octobre 2020). Il sera intéressant d'analyser en fin d'année 2021, après une année que nous espérons stabilisée sur le plan sanitaire, les dynamiques entre les différents groupements. En prospective, nous pouvons déjà noter que la vitalité associative du quartier, le fait que les lieux soient ou non sur des sites en réhabilitation urbaine, et certaines « cultures » de quartier influent sur le développement des groupements d'achats.

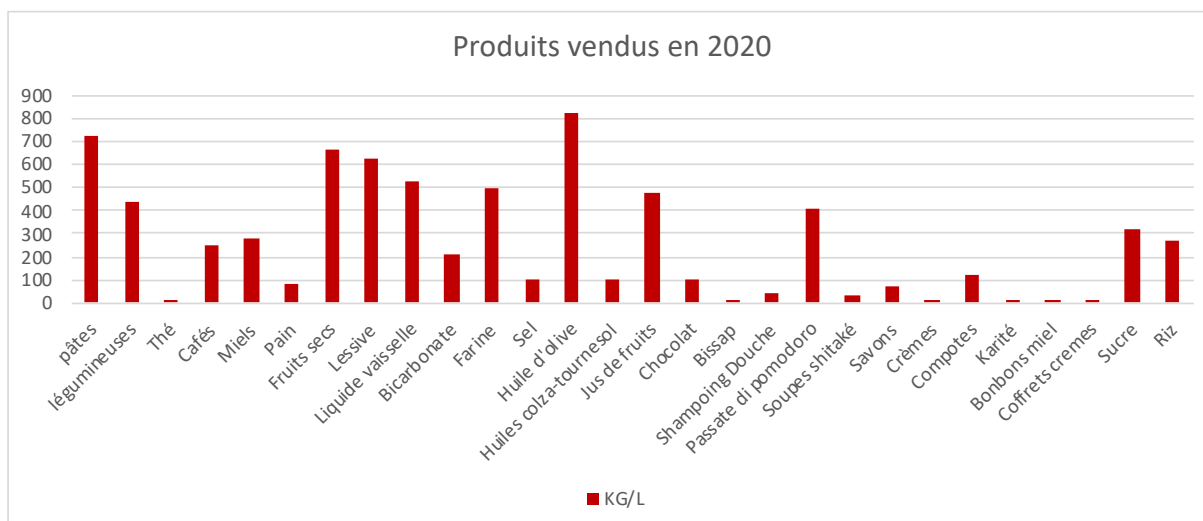
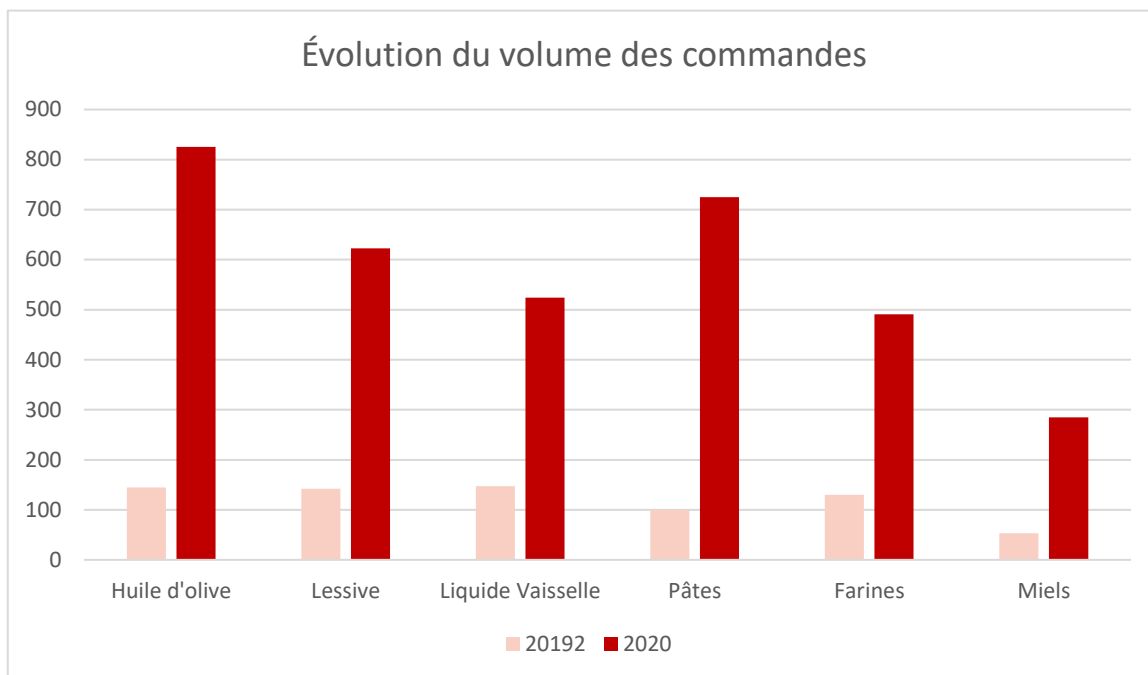
5.3.2. LA VENTE DE PRODUITS

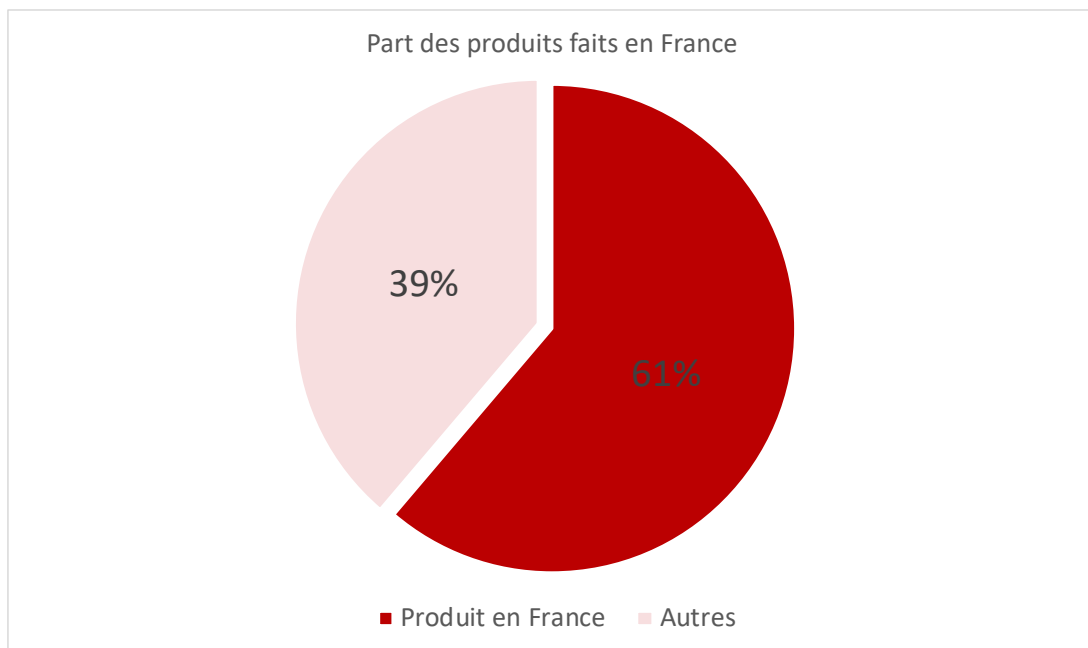
Cette année encore, l'huile d'olive crétoise reste le produit connaissant le plus de succès (**+ de 800 litres écoulés**). Certains habitant·e·s sont devenu·e·s adhérent·e·s de l'association au motif de l'approvisionnement en huile d'olive et ont petit à petit diversifié et augmenté leurs achats. La qualité de ce produit (AOP, une seule variété d'olive, extraction artisanale) ainsi que son prix (6 euros/L) et la possibilité d'achat en vrac participent grandement à en faire un produit plébiscité. Les pâtes sous toutes leurs variétés (**+ de 700 Kg écoulés**) sont aussi appréciées pour leurs qualités gustatives et de tenue à la cuisson : les adhérent·e·s renvoient que pour un prix d'achat moindre ou équivalent à leur achat habituel le gain qualitatif est perceptible, ce qui est important pour un produit trouvant place habituellement à la table des petits et grands.

Les légumineuses (**+ de 400 Kg écoulés**) et les miels (**568 pots écoulés**) trouvent une belle place dans les ventes. Les dynamiques d'achat sont diverses concernant ces produits. Pour les légumineuses, nombre d'adhérent·e·s peu habitué·e·s à leur consommation posent des questions, échangent des recettes avec les adhérent·e·s cuisinant déjà ces produits et passent le pas de l'achat du fait du coût modique et de la présentation en vrac permettant de « tester ». Les retours sont très souvent positifs, notamment pour les pois cassés qui restent méconnus, facile à cuisiner et bon marché.

Les miels sont très appréciés par les adhérent·e·s et nous avons eu à cœur de diversifier l'offre en 2020 (Tilleul, Printemps et Lavande du Val d'Oise en plus de l'Acacia et Châtaigniers de Sologne). Il s'agit d'un achat valorisé et valorisant pour les adhérent·e·s, nombre d'adhérent·e·s évoquent la noblesse de ce produit et leur satisfaction à acheter un produit qu'il considère comme luxueux.

Enfin, parmi les meilleures ventes nous retrouvons la lessive (**+ de 600 litres écoulés**) et le liquide vaisselle (**+ de 500 litres écoulés**). Le prix coutant promotionnel, la présentation en vrac et la grande efficacité de ces détergents classifiés Ecocert rendent ces produits très attractifs.

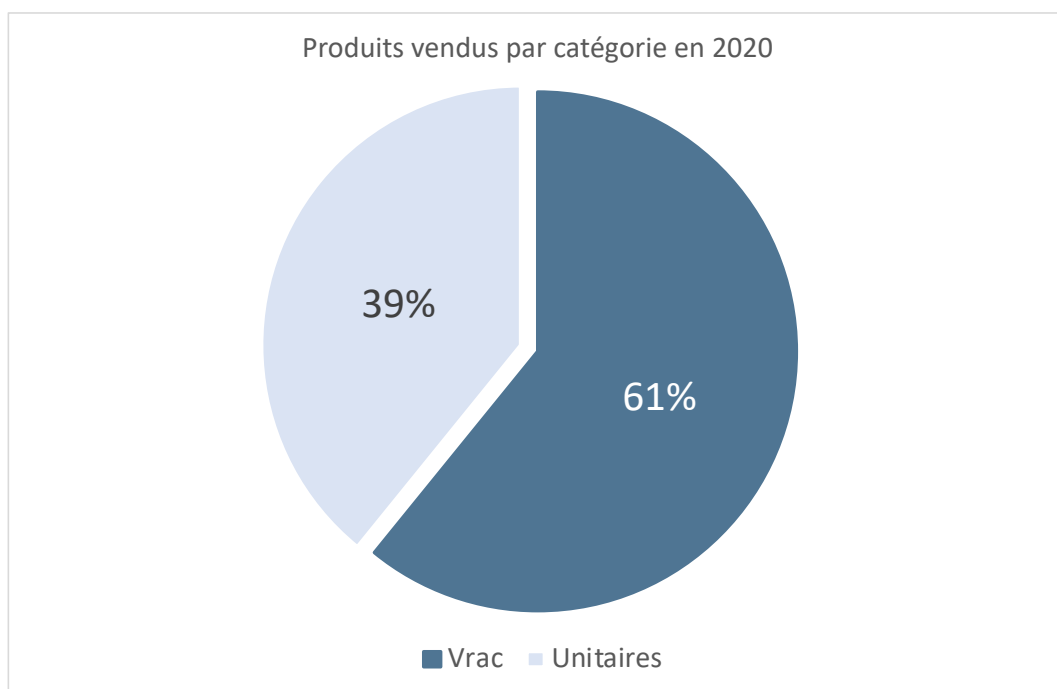




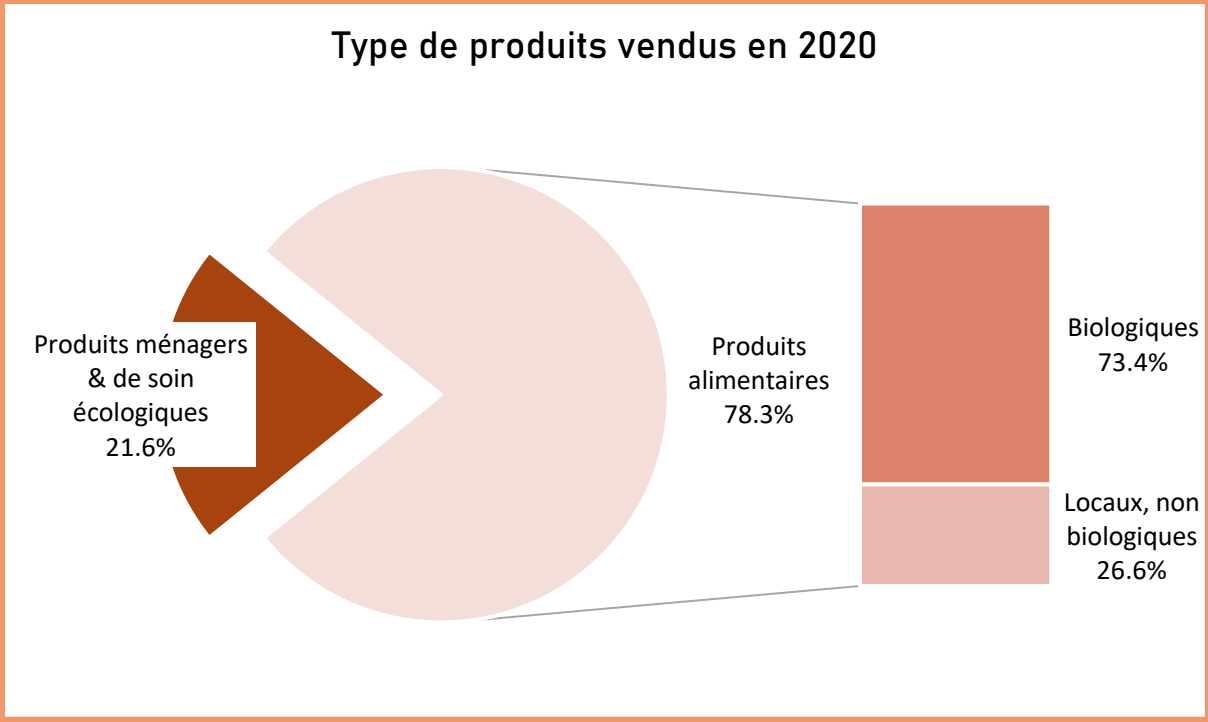
La majorité des produits proposés par VRAC proviennent de France. Les provenances européennes et extra-européennes concernent les produits que nous ne trouvons pas en France et que VRAC souhaite proposer à son catalogue car faisant partie des produits de base de l'alimentation familiale et populaire (café, thé, chocolat, dattes, etc.) ainsi que du circuit court à haute valeur sociale (pâtes et tomates italiennes par la coopérative Iris, huile d'olive par la coopérative Zakros..).

Notons que l'année 2020 a vu s'ajouter au catalogue des **références locales**, notamment grâce au travail de sourcing des deux stagiaires :

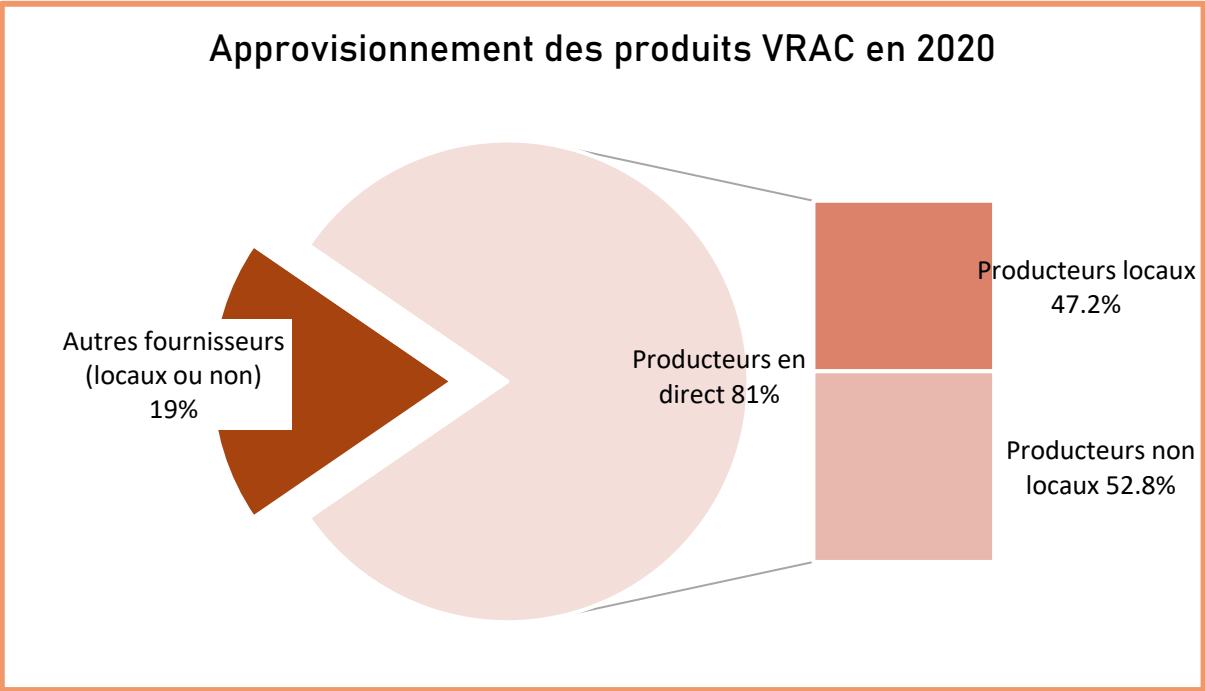
- Savons bio fait à Paris 19^{ème}
- Miels du Val d'Oise (95)
- Huiles de colza et tournesol du Val d'Oise (95)
- Pains traditionnels (blés de population et levain naturel), Paris 18^{ème}



De même, une majorité des produits proposés le sont en vrac. Nous avons choisi de passer les thés et roibos de leur forme sachet à leur forme vrac, les nouvelles huiles végétales introduites au catalogue sont présentées elles aussi en vrac afin de proposer le meilleur prix avec le moins d'impact sur l'environnement.



La grande majorité des produits vendus par VRAC sont alimentaires : c'est là notre cœur de métier. Pour autant, les produits d'hygiène et d'entretien, ainsi que le matériel de cuisine connaissent un vrai succès auprès des adhérent·e·s. Nous poursuivons l'idée que la qualité pour tous passe également par ces produits quotidiens, qui touchent - au sens propre comme au sens figuré- la sphère intime et donc à une meilleure estime de soi.



Dans le même élan, la majorité des produits proposés par VRAC sont issus de l'agriculture biologique et sont certifiés. Pour autant, VRAC est d'abord attaché aux notions de qualité, cohérence et de respect des circuits courts. Certains produits présents au catalogue comme les miels, les huiles végétales, le jus de pomme fermier n'ont pas la certification bio. Le lien direct et le dialogue avec les apiculteurs et les producteurs nous donnent à voir de façon transparente tant les conditions de production que la passion et l'engagement de ces hommes et femmes. Soutenir ces filières non certifiées mais respectueuses des êtres humains et de l'environnement fait partie des engagements de VRAC.

5.3. L'ANIMATION DES GROUPEMENTS D'ACHATS

Les animations organisées par VRAC sont destinées aux adhérent·e·s, aux bénévoles, mais aussi au grand public. Leurs objectifs sont pluriels : découverte du projet et des produits VRAC, rencontre des producteur·rice·s, participation à des événements solidaires au cœur du quartier, information et sensibilisation autour des questions d'accessibilité alimentaire, de santé, d'alimentation durable.

Pour cette année 2020, les animations ont été largement proposées dans le 14^{ème} et le 18^{ème} arrondissement de Paris afin d'impulser une dynamique de mobilisation autour du lancement de ces groupements. **Nous avons également eu le plaisir d'accompagner les adhérents dans deux sorties, l'une champêtre et l'autre à la découverte des trésors végétaux Parisiens.** Si nous n'avons pas pu aller en Sologne rejoindre l'apicultrice Mathilde Outters comme cela était prévu, elle nous a fait l'honneur de venir animer, lors d'une épicerie éphémère, un atelier autour de la gelée royale.

Nombre d'animations ont été ajournées puis annulées du fait de la situation sanitaire : apéro-rencontre en pied d'immeuble avec l'AFEV au sein de la Résidence Edison (Paris 13^{ème}), soirée « Bissap&Karité éthique » avec la Panaméenne et les femmes du quartier Danube, dégustation parents-enfants avec Mom'Tolbiac (13^{ème}) et la liste est non-exhaustive.

Néanmoins, bien que la crise sanitaire débutée en 2020 ait restreint toute forme de lien social, VRAC a su faire preuve d'adaptation en maintenant la grande partie des animations prévues en 2020, dans le respect des mesures sanitaires préconisées.

12/01

GALETTE DES ROIS AVEC AMICALE DES LOCATAIRES EDISON



Galette des rois et dégustation VRAC auprès de l'amicale de locataires Château-Edison (Paris 13ème) avec nos compagnons KAPSEURS de l'AFEV Ambiance chaleureuse, au plus près des habitant·e·s.

25/01

CAFÉ DES HABITANT·E·S, QUARTIER NATIONALE-CLISSON

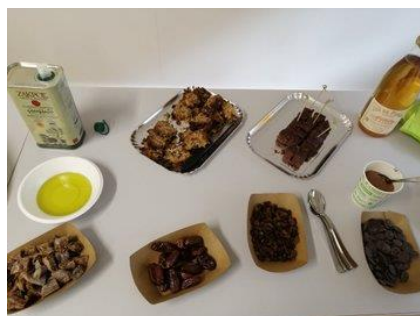
Café des habitants en plein cœur du quartier Nationale-Clisson (13ème) avec nos ami·e·s de l'espace de vie sociale Les Parages. De belles rencontres avec les habitant·e·s et de futur·e·s adherent·e·s !



29/01

PORTES OUVERTES VRAC – LOCAL « CHARLES HERMITE »

L'équipe VRAC a pris ses quartiers dans les locaux du 38 boulevard Ney (Paris 18ème) au début de l'année 2028. D'emblée, ce lieu a été conçu comme un lieu polyvalent et ouvert pour les habitant·e·s du quartier. Nous avons proposé une journée Portes Ouvertes au local accueillant les habitant·e·s de Charles Hermite, les associations du quartier ainsi que le Maire du 18ème et les élu·e·s avec des boissons et gâteaux confectionnés à partir de produits VRAC. L'association VRAC a reçu un premier accueil très chaleureux et plus de 60 personnes sont passées ce jour.



05/02

DÉGUSTATION CENTRE PARIS ANIM' MARC SANGNIER PARIS14

Afin de mobiliser les habitants de la Porte de Vanves pour l'ouverture du groupement en février 2020, nous avons organisé une dégustation au Centre socio-culturel Noguès. La quinzaine de personnes rencontrées à ce moment (personnes retraitées, familles...) sont venues le jour de l'épicerie !



14/02

DÉGUSTATION KIOSQUE CITOYEN – MARCHÉ DAUMESNIL



À la rencontre des habitant·e-s du 12ème, quartier Daumesnil- Vallée de Fécamp un jour de marché. Nous étions devant le Kiosque Citoyen du 12ème qui relaye de belles initiatives solidaires et écologiques du quartier. Des personnes rencontrées ce jour sont depuis devenues des "piliers" du "groupement Fécamp"!

14/02

DÉGUSTATION À L'INAUGURATION DU PAVILLON CULTUREL D'UGOP



Le groupement d'achats Fécamp (12ème) est accueilli par l'association culturelle et radio UGOP qui prend de nouveaux locaux rue Édouard Robert, en pleine vallée de Fécamp. Nous avons pu faire découvrir le projet VRAC aux nombreuses personnes qui étaient venues pour cette inauguration.



17/02

DÉGUSTATION CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DANUBE

PARIS 19



Deuxième atelier cuisine du mois de février ! Co-organisé avec le [Centre Social et Culturel Danube](#) (Paris 19), nous avons préparé vendredi:

🥕 un gâteau à la carotte et aux fruits secs

🍫 le fameux gâteau fondant aux amandes-dattes-chocolat

le tout avec des bons produits VRAC !

18/02

ATELIER PÂTISSERIE CRUE AU LOCAL « CHARLES HERMITE »



Faisant suite à l'après-midi Portes Ouvertes, nous avons proposé aux habitant-e-s du quartier un atelier ouvert à tous spécial « pâtisserie sans cuisson » : avec des produits naturels et brut (dattes, noisettes, chocolat, etc.) nous avons confectionné des pâtisseries saines, simples à réaliser et crues !

03/07

CONCOURS « FAITES DES MASQUES » AVEC LE COLLECTIF PARADOL PARIS 14



Avec nos ami-e-s du Collectif Paradol nous avons co-organisé un concours de masques, pour se protéger avec créativité. Petits et grands ont concouru dans la joie et la bonne humeur, en plein cœur de la Porte de Vanves. Nous en avons profité pour faire déguster quelques produits et présenter VRAC aux habitant-e-s du quartier.

Panier garni et ustensile de cuisine de chez VRAC pour les gagnant-e-s !



27/07

SORTIE CUEILLETTE VERGERS DE CHAMPLAIN



Avec le Centre social et culturel Rosa-Parks, une sortie cueillette aux Vergers de Champlain (94) avec les adhérent-e-s habitant-e-s (environ 60) s'est déroulée pour fêter l'été. Au programme : de bons fruits et légumes de plein champ et un pique-nique partagé au soleil après ce début d'année difficile.



28/07

BRADERIE D'ÉTÉ « ÉLECTROMÉNAGER DE QUALITÉ »

Parce que la qualité passe aussi par le matériel avec lequel on cuisine, VRAC propose des casseroles, poêles, faitouts et autre petit électroménager de qualité à prix ultra-compétitifs. La braderie de Charles Hermite a été un franc succès (une soixantaine de passages et presque autant d'achats), les adhérent-e-s nous réclament une nouvelle édition rapidement !



RENCONTRE DE MATHILDE OUTTERS AVEC LES ADHERENT·E·S DU GROUPEMENT CHARLES HERMITE

Mathilde Outters est apicultrice et productrice de gelée royale en Sologne, à la ferme apicole La Fustière. VRAC a le plaisir de proposer son miel d'acacia et de châtaignier depuis 2019. Des liens forts se sont créés avec Mathilde qui soutient grandement le projet VRAC. Sa rencontre avec les adhérent·e·s du groupement d'achats « Charles Hermite » a été l'occasion d'échanges fructueux. Une sortie en Sologne auprès de ses ruches pour un atelier « Abeilles et Biodiversité » avec les adhérent·e·s est envisagée pour 2021.



SORTIE CUEILLETTE ET ÉMONDAGE DU SAFRAN AVEC "BIEN ÉLEVÉES"

Pour la deuxième année, les agricultrices urbaines "Bien Élevées" ont offert à un groupe d'adhérentes de VRAC un atelier cueillette et émondage du safran, au sein de la safranière pédagogique de MONTROUGE. 15 dames de la porte de Vanves ont passé une "merveilleuse matinée" parmi les crocus.



6. LES DÉFIS RELEVÉS PAR VRAC EN 2020

6.1. AFFILIATION DE VRAC PARIS AU RÉSEAU DES ASSOCIATIONS VRAC

VRAC Lyon, structure historique ayant en charge l'essaimage d'antennes VRAC sur le territoire national, est **devenue une structure locale VRAC Lyon Métropole en 2020**. Par son histoire, et conformément à la convention d'essaimage qui la relie à la Fondation la France S'Engage, VRAC Lyon Métropole a poursuivi son travail d'animation du réseau en appui aux deux structures nationales (association et fonds de dotation) pour une année de transition.

A l'instar de VRAC Lyon Métropole, **VRAC Paris est signataire de la charte du réseau des associations VRAC** dont les valeurs et les grands principes ont été élaborés de manière collective. L'ensemble des associations s'engage à porter et à défendre ces grandes valeurs.





Charte des Vrac

Préambule

Le Réseau des VRAC est constitué des associations VRAC locales qui mettent en œuvre des actions pour l'accès du plus grand nombre à une alimentation, des produits et services de qualité. Signataires de cette charte, elles s'engagent à :

1) Promouvoir un accès digne à une alimentation durable pour toutes et tous

- a. Défendre une conception de l'alimentation comme bien commun : promouvoir les questions d'alimentation durable et de bien-être, par l'accès à la connaissance, en respectant le choix, le goût et en valorisant le plaisir et les cultures alimentaires de chacun.e.
- b. Proposer des produits de qualité, issus de l'agriculture biologique ou paysanne, écologiques, issus du commerce équitable, ou des circuits courts respectueux de la terre et des humains
- c. Coordonner le développement de groupements d'achat dans les quartiers populaires, notamment ceux de la Politique de la Ville en coopérant avec les habitant.es et les structures locales du territoire concerné dans une démarche participative pour permettre à chacun.e d'être acteur de sa consommation
- d. Participer à la promotion de la santé à travers la sensibilisation au bien-manger et au manger plaisir

2) S'inscrire dans une démarche de développement social local

- a. L'action de VRAC se situe principalement dans les quartiers populaires et cible en priorité les publics en précarité du parc social et à bas revenu
- b. Le projet VRAC est ouvert à tous et toutes, sans considération politique, religieuse et ethnique, en ciblant prioritairement les habitant.es des quartiers de la politique de la ville et / ou populaires sans stigmatisation dans une visée de mixité sociale.
- c. La démarche de VRAC vise à répondre aux besoins économiques des habitant.es, des quartiers concernés et de ses autres bénéficiaires et à renforcer leur pouvoir d'achat
- d. favoriser les circuits courts par la mise en relation et la mobilisation de producteurs locaux le développement des liens ville-campagne et contribuer aux transitions.
- e. contribuer à une dynamique de développement local dans les quartiers populaires
- f. contribuer à améliorer l'image des quartiers populaires

3) Favoriser le pouvoir d'agir des habitant-es

- a. Faire avec les habitant-es : co-construire la vie des groupements avec elles et eux, recueillir et prendre en compte leurs remarques, envies et besoins, développer le lien social, l'échange et l'entraide
- b. Favoriser la participation volontaire des habitant.es et encourager les groupements auto-gérés
- c. Impliquer des structures sociales de proximité comme point d'ancrage de la participation habitante
- d. Favoriser le lien entre les producteurs et les habitant-es.
- e. Créer les conditions favorables pour une gouvernance partagée dans toutes les dimensions du projet

4) Respecter les principes clés de fonctionnement du réseau des associations VRAC en matière de communication et de recherche de financement

- Communication :

Ne communiquer que sur la mise en œuvre de son projet local, la communication, la représentation publique et le plaidoyer au niveau national étant pilotées et coordonnées par VRAC National en consultation avec le réseau.

- Recherche de financements :

S'appuyer sur le soutien financier et l'engagement historique des bailleurs sociaux dans le fonctionnement

Mener les réponses aux appels à projets nationaux en concertation avec VRAC National et l'ensemble du réseau.

- Ne pas mobiliser de financement ni de partenariat avec des structures dont les actions ne sont pas en phase (ou sont contraires) avec les valeurs défendues par le projet associatif de Vrac » ?
- Créer des activités génératrices de revenu dans le but de générer de l'autofinancement uniquement si ces activités restent minoritaires dans le financement de l'association.
- Appliquer une marge nulle ou extrêmement faible sur les produits et services pour les rendre accessibles au plus grand nombre

5) Mutualiser les bonnes pratiques dans un esprit d'enrichissement mutuel entre groupements Vrac

Chacune des antennes locales s'engage à faire remonter les initiatives conduites et à favoriser le transfert de savoir-faire (partage d'information, capitalisation, bilan...)

Tous les deux ans, les signataires de cette charte pourront réaffirmer ses valeurs et ou les faire évoluer collégalement.

//

6.2. ANIMATION DU RÉSEAU DES ASSOCIATIONS VRAC

6.2.1. LE SEMINAIRE À STRASBOURG

En juillet 2020 le troisième séminaire du réseau des associations VRAC a été organisé à Strasbourg durant 2 journées. Les membres salarié-e-s des associations existantes étaient présent-e-s, ainsi que quelques administrateur.rice.s et une future salariée de VRAC Rennes. Pour la première fois, le séminaire a été co-construit et organisé par VRAC Strasbourg et VRAC Lyon.



Le réseau s'élargissant, l'objectif était de permettre à chacun.e de **se connaître pour mieux travailler ensemble**, le réseau étant composé de personnes diverses et complémentaires : permettre les connaissances mutuelles, **identifier les expertises à solliciter dans le réseau selon les besoins**.

Il s'agissait également d'acter le **passage d'une étape dans la construction du réseau : signature de la charte, validation du fonctionnement et du niveau d'ambition du réseau** (travail réalisé en amont par les têtes de réseau grâce à l'accompagnement de Scale Change) ; et **échange sur les prochaines étapes** : plan d'action pour l'année à venir, répartition des thématiques, partager de l'information sur la formalisation de la gouvernance (chantier à venir au cours de l'année).



Enfin le séminaire a permis un **temps d'échange de pratiques opérationnelles**.



6.2.2. L'ACCOMPAGNEMENT DE SCALE CHANGER

Si chaque association VRAC garde une autonomie forte, notamment pour s'adapter aux contextes locaux, la croissance récente et à venir de leur nombre a fait émerger le besoin de structurer davantage le réseau pour partager et mutualiser des outils et bonnes pratiques, coordonner les actions de chacun et construire une « tête de réseau », rôle joué jusque-là par l'association historique située à Lyon. VRAC a ainsi sollicité le cabinet Scale Changer, partenaire de la France S'Engage, pour être accompagnée avec les associations locales à la **structuration et l'animation du réseau. VRAC Paris a donc de ce fait bénéficié de cet accompagnement durant l'année 2020.**

Après une première phase de visites terrain et d'échanges avec chacune des associations locales, Scale Changer a travaillé en plusieurs étapes. Le cabinet a tout d'abord accompagné le travail collectif de **finalisation de la « Charte des VRAC »**, document résumant les objectifs, les valeurs et les principes clés de fonctionnement de tous les membres du réseau.

Une fois ce socle commun finalisé, les responsables des associations locales ont défini et priorisé l'ensemble des missions que le réseau devrait effectuer pour leur permettre d'incarner au mieux cette charte et de travailler dans les meilleures conditions : **élaboration et mutualisation d'outils, animation de la vie du réseau, organisation de la formation des salariés et administrateurs, plaidoyer national, impulsion de l'essaimage et aide au développement...**

Enfin, les réflexions menées ont permis de **bâtir l'organisation du réseau** en répartissant ces missions prioritaires entre les membres du réseau, et ce dans une logique « coopérative » ; certaines de ces missions transverses étant prises en charge par les associations locales elles-mêmes, d'autres étant la prérogative de la tête de réseau qui prendra la forme d'une association nationale à l'automne 2021.

6.3. S'ADAPTER À LA SITUATION SANITAIRE

L'année 2020 aura été frappée par la crise sanitaire liée au COVID-19 et a été marquée par deux épisodes de confinement dont un premier particulièrement strict de mi-mars à fin-mai 2020. Chacun·e et collectivement avons été parcouru·e par cette reconfiguration sociale et temporelle qui, de mémoire de générations, n'aura pas eu d'équivalent - et donc de repères facilement transposables.

Concernant l'association VRAC, la crise sanitaire est intervenue alors que **l'association VRAC Paris était encore à ses débuts, en pleine amorce d'une dynamique de développement**. Pour rappel, 3 premiers groupements avaient été lancés en 2019 (juin, octobre et novembre) demandant une période de développement / consolidation et 3 autres groupements devaient être lancés début 2020. Les groupements du 18ème et 14ème ont été inaugurés juste avant le premier confinement ; le lancement de celui des Portes du 20ème, prévu initialement en avril a dû être ajourné. Autre élément important : le public de VRAC, habitant·e·s des quartiers populaires de Paris, n'est pas un public « captif ». **Le travail d'éducation populaire, en pied d'immeubles ou ateliers de proximité est de ce fait parfaitement essentiel pour constituer les groupements d'achats par et pour les habitant·e·s**. De même la mobilisation et la fidélisation du bénévolat, élément constitutif du projet, demande du temps et du suivi.

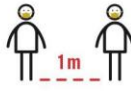
Autre point crucial : reconfigurer l'organisation des épiceries éphémères, de la prise de commandes à la préparation logistique jusqu'à la mise en place des épiceries en lien avec les bénévoles afin d'assurer la sécurité de toutes et tous. Nos collègues du réseau VRAC étant confrontés aux mêmes enjeux, nous avons travaillé de concert avec l'appui de supports spécialisés et d'indication de personnel spécialisé en sécurité et santé au travail un nouveau protocole sanitaire pour reprendre nos activités. **C'est l'élaboration d'un protocole exigeant et la formation des adhérent·e·s-bénévoles à celui-ci qui a permis le maintien de l'intégralité des épiceries éphémères depuis la reprise fin mai 2020.**

CHER-E BÉNÉVOLE, MERCI POUR VOTRE MOBILISATION !

VOICI LES CONSIGNES À RESPECTER POUR VOTRE DISTRIBUTION :



1/ Portez votre masque en permanence (fourni par VRAC si vous n'en avez pas) et ne vous touchez pas le visage.



2/ Respectez la distance de 1m minimum entre vous et les adhérent.e.s/ autres bénévoles.



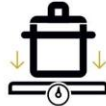
3/ Désinfectez vos mains dès que vous avez touché ou allez toucher quelque chose d'autre que votre matériel de distribution.



4/ Désinfectez votre poste de travail régulièrement.



5/ Quand un.e adhérent.e se présente à votre table : demandez-lui si elle ou il a commandé un de vos produit et en quelle quantité (n'hésitez pas à vérifier sur son bon de commande si cela vous semble nécessaire).



6/ Demandez-lui de déposer son contenant sur la balance devant vous.



7/ Faites la tare de votre balance et remplissez le contenant.



8/ L'adhérent.e récupère son contenant plein et passe à la table suivante (attention à ce qu'il n'ait rien oublié pour ne pas avoir à revenir en arrière).

ON COMPTE SUR VOUS !



La crise sanitaire a donc mis à mal nos outils d'éducation populaire et échanges en situation avec les bénévoles. Pour autant, cette crise aura aussi été l'occasion de **mettre en œuvre en équipe et avec les habitant.e-s une énergie et une créativité qui nous aurons permis de poursuivre la construction du projet VRAC**. C'est donc une année faite d'impacts et de rebonds et durant laquelle nous avons expérimenté et appris collectivement dont nous pouvons rendre compte.

DIFFICULTÉS

- Fermeture puis difficultés de réouverture des lieux d'accueil des épiceries
- Annulation des épiceries et des permanences de prises de commandes physiques
- Fragilisation des adhérents vulnérables (âge, situation socio-économique...)
- Travail de mobilisation à reprendre quasiment au début pour les groupements du 14^{ème} et du 18^{ème} et retard pris sur le calendrier initial pour le lancement du groupement du 20^{ème}

REBONDS

- Reprise des épiceries dès la fin du confinement avec un protocole sanitaire construit avec le réseau VRAC (mai 2020)
- Poursuite des épiceries durant le confinement de novembre 2020
- Travail intensif de relais et recadrage des plannings avec les structures d'accueil d'épicerie
- Solution de lieux alternatifs trouvés pour maintenir les épiceries
- Fort accompagnement (téléphonique et en présentiel) à la prise de commandes pour les adhérent·e·s les plus fragiles
- Déploiement de propositions connexes aux épiceries : braderie, sortie cueillette, agriculture urbaine, rencontres producteurs

DIFFICULTÉS

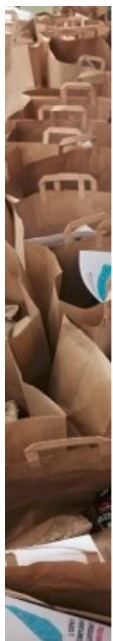
- Nécessité de contrôler le flux de personnes lors des épiceries
- Abandon des systèmes hybrides (pré-commandes + ventes directes)
- Annulation des évènements de "vie de quartier"
- Augmentation par 3,5 des besoins en bénévoles par épicerie du fait du nouveau protocole sanitaire

REBONDS

- Accompagnement pédagogique des adhérent·e·s au nouveau protocole sanitaire
- Travail d'appel au bénévolat important et formation des bénévoles au nouveau protocole sanitaire et au logiciel de commandes en ligne
- Maintien au maximum d'activités « hors les murs » : animation en pied d'immeuble, fête de quartier...
- Augmentation du nombre d'adhérent·e·s au second semestre et du nombre de commandes dans tous les groupements
- Lancement du 6ème groupement Portes du 20ème en octobre 2020

6.3.1. LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ PENDANT LE CONFINEMENT

Durant le premier confinement, il nous est apparu nécessaire de garder le contact avec les adhérent·e·s bénévoles. Nous avons contacté par téléphone chaque adhérent·e·s afin de prendre des nouvelles de lui.elle et sa famille, assurer une veille, et proposer à ceux qui le souhaitent de poursuivre les appels régulièrement durant le confinement. Certain·e·s adhérent·e·s, parmi lesquel·le·s des personnes âgé·e·s et/ou isolé·e·s ont apprécié cette démarche qui a notamment contribué à forger du lien.



Pour des raisons **d'hygiène et de sécurité** évidentes (proximité avec un public vulnérable)



Suspension des épiceries éphémères



Adaptation de l'activité



Mise à jour du catalogue



Maintien du lien avec les adhérent·e·s



Soutien aux habitant·e·s avec la mise en place **d'opérations de paniers solidaires et durables**

Très vite, nous avons souhaité adjoindre à ces appels téléphoniques personnalisés une **newsletter hebdomadaire et participative** avec des informations adaptées par quartier. Les adhérent·e·s ont été mis à contribution à travers la communication de recettes réalisées avec des ingrédients VRAC. 11 recettes ont ainsi été collectées et diffusées y compris sur notre page Facebook. Les retours ont été très enthousiastes quant à ce partage de savoir-faire culinaires, certains adhérent·e·s nous ont suggéré de poursuivre l'idée. **Nous avons donc durant le reste de l'année publié dans notre newsletter ainsi que sur Facebook et Twitter des recettes d'adhérent·e·s agrémentées de photos.**



- Relais des actions solidaires de chaque quartier
- Pépite « bonne nouvelle »
- Informations en lien avec l'alimentation durable (recommandation de podcasts, sites internet...)

OPÉRATION PANIERS SOLIDAIRES ET DURABLES

Le confinement strict de mars à mai 2020 n'a pas permis une reprise des épiceries pour des raisons de :

- **Sécurité** : protocole sanitaire à construire
- **Défaut de bénévolat** : beaucoup de personnes, adhérent·e·s de longue date de l'association, sont des personnes âgées et/ou à risque. Pour les groupements les plus récents, le bénévolat n'était tout simplement pas encore constitué.
- **Équipe réduite** : chargée de missions confinée en région, volontaires en service civique n'ayant pas l'autorisation de la Ligue de l'enseignement pour effectuer des opérations terrain, stagiaires « accueillies » en distanciel le temps de la levée du confinement, directrice à Paris.

Par le même temps, nous faisons plusieurs constats :

- Suite à la prise de contacts avec nos différents fournisseurs, il n'y eut quasiment aucun problème d'approvisionnement concernant nos produits

- Notre participation bénévole à des opérations de distributions alimentaires nous montrait à la fois **la paupérisation des ménages les plus fragiles** (rappelons les cantines fermées et les pertes d'emplois déjà précaires) et **le caractère très peu qualitatif des denrées proposées aux personnes.**
- Il n'y avait de notre point de vue aucune raison valable pour que notre défi de « la qualité pour toutes et tous » ne soit pas aussi relevé en temps de crise

Face à ces constats, et avec l'aide de la Ville (DDCT - sous-direction de la Politique de la Ville), nous avons construit **un projet de Paniers Solidaires et Durables**. Cette réponse se voulait strictement conjoncturelle en réponse à une situation qui l'était tout autant. Nous avons reçu pour sa réalisation une subvention de 13 000 €.

OPÉRATION PANIERS SOLIDAIRES ET DURABLES

OBJECTIF : Apporter une aide alimentaire de haute qualité et durable pour les populations paupérisées par la crise sanitaire liée au COVID-19 et résidant dans les quartiers populaires de Paris.

- un point d'appui complémentaire aux dispositifs du droit commun
- une nouvelle activité adaptée et en filiation directe avec le projet social de l'association
- une contribution active à la poursuite de l'effort de rendre plus accessible l'alimentation digne et durable pour toutes et tous dans une logique « d'aller vers » les populations fragilisées



Nous avons construit différentes opérations « paniers solidaires et durables » avec plusieurs associations avec qui nous étions déjà en lien dans le cadre du déploiement de VRAC au sein

de cinq QPV (D2L, Centre social Noguès, Par Ici, Mom'Tolbiac, Ney Village, le GRAJAR, centre social Rosa Parks...). VRAC était en position de fournisseur/organisateur/logisticien, les associations présentes dans ces quartiers étant chargées de repérer les personnes et familles potentiellement bénéficiaires de l'aide. C'est dans un lien de confiance, en respectant l'intimité et la pudeur des personnes contactées, tant dans le contact que dans l'accueil individualisé lors de la remise du panier que se sont déroulées ces opérations.

Si la plupart de ces opérations ont eu lieu durant le premier confinement, elles se sont poursuivies tout au long de l'année 2020, les effets de la crise ne s'étant pas circonscrits au seul premier confinement. **Nous avons donc assumé durant l'année 2020 une double activité de développement de groupement d'achats/épicerie éphémères et d'opérations de paniers solidaires et durables.**

Au second semestre, nous avons décidé de présenter de façon pro-active VRAC aux personnes récipiendaires des paniers « solidaires et durables ». Nous nous sommes engagées à les appeler et à prendre leur commande par téléphone si elles le souhaitaient, la plupart d'entre elles subissant la fracture numérique. Des personnes rencontrées par le biais du don de paniers sont devenues adhérent·e·s et pour certaines bénévoles actives du groupement d'achats de leur quartier.

LES OPÉRATIONS PANIERS SOLIDAIRES ET DURABLES EN CHIFFRES



Danube (Paris 19)

Depuis le mois d'avril 2020 : participation aux distributions hebdomadaires mises en place par D2L et Courte Echelle

Objectif: augmenter la qualité et la durabilité des paniers proposés

→ 9 distributions, 486 paniers mixtes contenant des produits VRAC

17 décembre : 30 paniers de Noël pour les personnes isolées du quartier (Cité Blanche et étudiants)



L'été **solidaire**



Au total : **10 distributions**



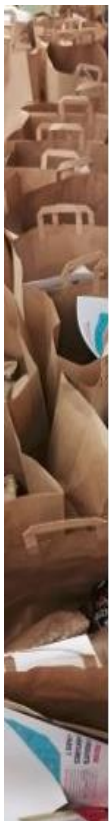
953 personnes bénéficiaires



Coût moyen d'une distribution **322,8 €**

Coût total de l'action **2259,55 €**

3



Portes de Vanves (Paris 14)

Depuis le 29 avril : début de l'opération de distributions avec le centre social Noguès

Au total : **5 distributions**

239 paniers

895 personnes bénéficiaires



443 enfants



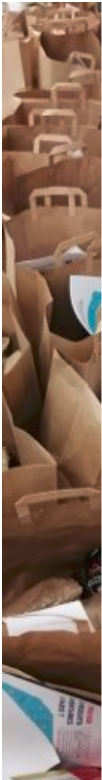
452 adultes



Coût moyen d'une distribution **666,24 €**

Coût total de l'action **3331,21 €**

4



Charles Hermite et Simplon (Paris 18)

Depuis le 07 mai : organisation de deux distributions avec Ney Village (2x15 paniers) et une avec Les Petits Frères des Pauvres (31 paniers).

Décembre : participation à l'opération de « paniers de fêtes » avec les associations du quartier (équivalent 40 paniers pleins de nourriture VRAC répartis en 115 paniers mixtes)

Au total : 4 distributions

176 paniers

176 personnes bénéficiaires direct sans compter les familles

+ de 30 personnes touchées avec Ney Village

+ de 115 personnes avec les associations du quartier

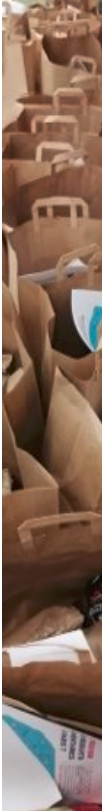
31 personnes âgées isolées touchées avec Les Petits Frères des Pauvres



Coût moyen d'une distribution **496,55 €**

Coût total de l'action **1 986,18 €**

5



Charles Hermite et Simplon (Paris 18)

Depuis le 07 mai : organisation de deux distributions avec Ney Village (2x15 paniers) et une avec Les Petits Frères des Pauvres (31 paniers).

Décembre : participation à l'opération de « paniers de fêtes » avec les associations du quartier (équivalent 40 paniers pleins de nourriture VRAC répartis en 115 paniers mixtes)

Au total : 4 distributions

176 paniers

176 personnes bénéficiaires direct sans compter les familles

+ de 30 personnes touchées avec Ney Village

+ de 115 personnes avec les associations du quartier

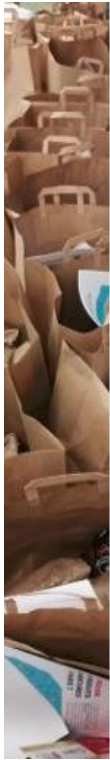
31 personnes âgées isolées touchées avec Les Petits Frères des Pauvres



Coût moyen d'une distribution **496,55 €**

Coût total de l'action **1 986,18 €**

5



Portes du 20^{ème} (Paris 20)

19 mai : organisation d'une opération paniers avec l'association **Par Ici** (quartier Félix Terrier)
Lieu : Maison du Projet (Paris Habitat)

22 paniers

96 personnes bénéficiaires

 51 enfants

 45 adultes

Coût total de l'action

431 €



6



Nationale – Clisson (Paris 13)

27 novembre : **Opération menée avec Môm'Tolbiac à destination des familles suivies en « Réussite éducative »**

15 paniers

50 personnes bénéficiaires

 28 enfants

 22 adultes

Coût total de l'action

349,5 €



BILAN QUALITATIF

Les ménages touchés par l'action sont composés de **personnes que la crise a impactée économiquement** (perte d'emploi déclarée ou non, absence de cantine scolaire, isolement) : moment de bascule vers une situation de précarité.

Vécu **d'épuisement et de stress** notamment chez les mères de famille et d'isolement intense chez les personnes confinées seules.

L'opération paniers solidaires et durables a permis positivement de **consolider les partenariats** sur les quartiers et la pratique du « faire-ensemble » dans une situation inédite.

Ces opérations ont permis à quelques personnes fragiles de devenir adhérent·e·s et bénévoles du groupement d'achats de leur quartier.



BILAN QUANTITATIF PANIERS SOLIDAIRES

- **968 paniers solidaires et durables** confectionnés et distribués contenant des produits VRAC
- **plus de 2170 personnes** bénéficiaires
- **8 357,44 euros** de nourriture engagée
- Présence dans **5 quartiers** Politique de la Ville
- **Plus de 500 litres d'huile d'olive, plus de 1200 KG de pâtes, 1000 Kg de farine, plus de 4000 compotes, 500 pots de purée de tomate, plus de 600 Kg de légumineuses distribués ...**



6.3.2. LES BONS DGCS

La crise sanitaire a amené les pouvoirs publics à débloquer des financements afin de soutenir la population via les associations. C'est ainsi que VRAC a bénéficié d'un **financement de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)**, permettant de proposer **des bons d'achat de 35€** aux adhérent·e·s.

Nous avons choisi de flécher prioritairement les adhérent·e·s du groupement de Charles Hermite (18^{ème}) qui sont à plus de 90 % habitants de quartiers prioritaires et/ou résidents en logement social.

Les partenaires du quartier et les adhérent·e·s VRAC ont été nombreux·ses à déclarer une perte de revenu en raison du la Covid-19 : perte d'emploi, temps partiel subi, augmentation des charges, etc. Le constat est une paupérisation globale du quartier.

Le quart des bons restants a été fléchés sur les adhérent·e·s ayant connu une difficulté économique.

Ainsi, ce sont **100 foyers adhérent·e·s** de l'association qui ont pu bénéficier de ce bon d'achat.

7. LES PERSPECTIVES DE 2021

7.1. CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES SIX GROUPEMENTS EXISTANTS

Si les adaptations à l'issue du premier confinement ont permis à VRAC Paris de reprendre et développer son activité, la crise sanitaire aura impacté défavorablement le nécessaire travail de consolidation inhérent à notre activité basée sur les paradigmes de l'éducation populaire et le lien avec les bénévoles. Nous axons prioritairement l'action 2021 vers la bonne consolidation et le développement quantitatif (nombre et volume des commandes) et qualitatif (développement et fidélisation du bénévolat, lien social) des six groupements d'achats existants. De même, l'association VRAC Paris aspire à reprendre les activités de groupe avec les habitant·e·s en cœur de quartier et ce de concert avec les associations et structures partenaires : pieds d'immeuble, ateliers cuisine, évènements inter-associatifs, sorties producteurs

7.2. DÉVELOPPEMENT DE POINTS « MARAICHAGE » AU SEIN DES ÉPICERIES ÉPHÉMÈRES

Les adhérent·e·s ont fait remonter leur désir d'avoir accès à des produits alimentaires frais, notamment fruits et légumes de saison, lors des épicerie. Ce souhait rejoint la volonté de VRAC d'offrir un meilleur accès à des produits sains et de qualité au plus grand nombre. Plutôt que de songer à développer une offre interne de maraichage qui demanderait une refonte de notre modèle financier et logistique, nous souhaitons nous situer dans un esprit de coopération territoriale avec d'autres acteurs locaux de l'alimentation durable afin de créer ensemble un cercle vertueux de consommation accessible et durable pour les habitant·e·s du quartier.

Nous avons débuté en décembre 2020 un travail de concertation avec la halle alimentaire « La Panaméenne » (Paris 14^{ème}) dans le but de proposer en 2021 chaque mois des références fruits et légumes d'Ile de France pour les membres du groupement « Porte de Vanves ».

Nous souhaitons mener un travail similaire avec la halle alimentaire « La Charrette Solidaire » dans le quartier « Évangile-La Chapelle » pour le groupement Charles Hermite et trouver d'autres acteurs locaux pour chacun des groupements d'achats.

7.3. LOGISTIQUE

La réalité de la crise sanitaire et le développement de l'activité a fait toucher du doigt les limites logistiques propres aux petits acteurs de l'alimentation durable. Cette question traverse tout le réseau VRAC du fait de son développement.

Les questions relatives à la logistique au sens large (stockage et gestion des stocks, préparation de commandes, livraison, santé au travail) feront l'objet en 2021 de réflexions concertées avec le réseau VRAC afin de capitaliser les expériences, bonnes pratiques et solutions opérantes ainsi qu'avec les acteurs parisiens confrontés aux mêmes questions.

7.4. LE CONCOURS DE CUISINE

Reporté en 2020 du fait de la crise sanitaire, le premier concours de cuisine amateur VRAC co-organisé avec l'association « Silver Fourchette » aura lieu au printemps 2021 au sein du quartier **Charles Hermite** (Paris 18).

Le concours de cuisine sera abordé sous l'angle **intergénérationnel**, afin de mettre en avant la notion de **transmission** mais aussi le **lien entre alimentation et plaisir, le partage des richesses culturelles diverses et les savoir-faire des habitant·e·s des quartiers populaires**. En plus de participer au **maintien du lien social au cœur d'un quartier**, l'objectif de cet événement sera de **sensibiliser les habitant·e·s du quartier Charles Hermite aux enjeux d'accessibilité et de promotion de l'alimentation saine et savoureuse, de réappropriation des modes de consommation, de santé et de développement durable**. C'est pour cela que les plats cuisinés devront être végétariens, de saison et biologiques.

Ce concours sera intégralement co-organisé avec les habitant·e·s pour faire de cet événement une vraie fête de quartier.

7.5. COMPTE DE RÉSULTAT (arrêté au 31/12/2020)

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 464	538
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	40 000	10 095
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 661	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	75 111	90 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	17	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	50 107	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		155
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	21	5
TOTAL I	168 382	100 792
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	44 834	25 252
Variation de stocks	1 142	-15 425
Autres achats et charges externes	24 428	12 454
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 221	847
Salaires et traitements	62 281	42 636
Charges sociales	22 855	15 626
Dotations aux amortissements et dépréciations	442	241
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	63	73
TOTAL II	157 265	81 704
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	11 117	19 088
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	97	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	97	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	97	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	11 214	19 088

Merci pour votre soutien !

Site internet : <https://paris.vrac-asso.org/>

Page Facebook : [@VRACParis](#)

Twitter : [@AssoVracParis](#)